



mm
lt Rifle
e-Mounted
Carrier with
rget Pointer

mm
ight Mounted
ystem Carrier

Des visiteurs inspectent des fusils d'assaut et des armes au Salon de la défense à Belgrade, Serbie, en juin 2007. © Srdjan Ilic/AP Photo

Les sources passées au crible

LES TRANSFERTS AUTORISÉS D'ARMES LÉGÈRES

INTRODUCTION

Pendant des années, les informations fragmentaires et imparfaites fournies par les différents gouvernements ont empêché d'établir une estimation solide du commerce mondial autorisé des armes légères et de petit calibre ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions. En 2006, Small Arms Survey avait avancé un chiffre d'environ 4 milliards USD sur la base des données douanières disponibles – qui donnaient un total d'environ la moitié de ce chiffre – tout en soulignant la nature provisoire de l'exercice (*Annuaire sur les armes légères 2006*, p. 66-67). Néanmoins, de nouvelles sources de données, ainsi que l'élargissement et l'affinement des sources existantes, permettent une meilleure compréhension du commerce international des armes légères et de petit calibre.

Selon les données douanières transmises à la base de données statistiques de l'ONU sur le commerce de marchandises (Comtrade)¹, les armes à feu représentaient en 2006 quelque 1,44 milliard USD sur les 2,97 milliards USD comptabilisés pour les transferts d'armes légères et de petit calibre, de leurs pièces détachées, accessoires et munitions. Ce chapitre réévalue l'ancien chiffre à la lumière d'une analyse approfondie des données portant sur les trois principales catégories d'armes à feu : les fusils de tir sportif ou de chasse à canon lisse et rayé, les pistolets et revolvers et les armes à feu militaires. Une comparaison des données de Comtrade portant sur 53 pays avec celles d'autres sources – dont le Registre des armes conventionnelles des Nations unies (Registre de l'ONU) ainsi que les rapports nationaux et régionaux sur les transferts d'armes² – révèle qu'environ 140 millions USD de transferts d'armes n'apparaissent pas dans les données douanières. Sur la base de ces données combinées, Small Arms Survey estime donc que le commerce mondial autorisé des armes à feu atteignait, selon les données existantes, 1,58 milliard USD en 2006³. Malgré l'augmentation du nombre de rapports sur les transferts d'armes à feu, la part du commerce pour laquelle on ne dispose pas de données reste importante, et atteint probablement 100 millions USD au minimum (voir encadré 1.3). Dans l'hypothèse où le commerce des armes de petit calibre – y compris des pièces détachées, accessoires et munitions d'armes légères et de petit calibre – est également sous-documenté dans Comtrade, il est pratiquement certain que la valeur réelle du commerce d'armes légères et de petit calibre excède l'estimation antérieure de 4 milliards USD. Dans les années à venir, Small Arms Survey tentera de traiter ce problème de manière plus définitive en procédant à une analyse systématique du commerce des armes de petit calibre ainsi que des pièces détachées, accessoires et munitions pour les armes légères et de petit calibre. À la fin de ce processus, Small Arms Survey aura réévalué complètement l'ensemble du commerce mondial et sera en mesure de fournir une analyse plus détaillée.

Voici les principales conclusions de ce chapitre :

- Une analyse approfondie des données sur les transferts d'armes à feu de 53 grands pays exportateurs révèle que le commerce autorisé des armes à feu à l'échelle mondiale s'élevait à 1,58 milliard USD au minimum en 2006.
- Les données disponibles tendent à suggérer que l'estimation antérieure de 4 milliards USD pour le commerce autorisé des armes légères et de petit calibre (y compris de leurs pièces détachées, accessoires et munitions), à l'échelle mondiale, est largement en deçà de la vérité.
- Selon les données douanières disponibles, le commerce autorisé des armes légères et de petit calibre, ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions, a augmenté d'environ 28 % de 2000 à 2006, après prise en compte de l'inflation.

**Le commerce
mondial autorisé
des armes à feu
s'élevait au moins
à 1,58 milliard USD
en 2006.**

- Tandis que de nombreux pays ont amélioré leurs rapports sur les transferts d'armes légères et de petit calibre, d'autres restent très sélectifs dans les informations qu'ils fournissent, communiquent des données susceptibles d'induire en erreur, voire ne transmettent aucune information sur leurs transferts d'armes légères.
- L'Afrique du Sud, la Biélorussie, la Corée du Nord, l'Iran et Israël font partie des grands exportateurs d'armes légères – ou ceux que l'on soupçonne d'être importants – qui ne fournissent que de rares, sinon aucune information sur leurs exportations d'armes à feu. D'autres exportateurs, comme la Chine, la Fédération de Russie, le Pakistan et Singapour communiquent certaines données sur leurs exportations de fusils de tir sportif à canon lisse ou rayé, mais peu ou pas de données sur leurs exportations d'armes à feu militaires.
- En 2006, les principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont la valeur annuelle des exportations atteignait au moins 100 millions USD), selon les données douanières disponibles, étaient (par ordre décroissant) les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, l'Autriche et la Belgique. À notre avis, la Chine et la Fédération de Russie méritent également le statut de « principaux » exportateurs, même si les seules données douanières n'étaient pas cette assertion. Les principaux importateurs d'armes légères et de petit calibre pour cette même année (ceux dont la valeur annuelle des importations atteignait au moins 100 millions USD), selon les données douanières disponibles, étaient (par ordre décroissant) les États-Unis, la France, le Japon, le Canada, la Corée du Sud, l'Allemagne et l'Australie⁴.
- Les exportations de moins de 20 pays représentent 80 % du commerce des armes légères et de petit calibre.
- L'édition 2009 du Baromètre de transparence du commerce des armes légères identifie la Suisse, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Norvège, les Pays-Bas, la Serbie⁵ et les États-Unis comme les principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre faisant preuve de la plus grande transparence. Les moins transparents sont l'Iran et la Corée du Nord, qui obtiennent tous deux un score de zéro.
- Les États-Unis importent la majeure partie des armes de poing exportées et bon nombre des fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé exportés dans le monde. En 2006, les ventes d'armes de poing aux États-Unis représentaient 59 % des ventes des principaux exportateurs mondiaux tandis que les importations américaines de fusils de chasse et de tir sportif à canon lisse et rayé s'élevaient à 42 %.
- La majeure partie du commerce de fusils de chasse et de tir sportif à canon lisse et rayé, pour lequel nous disposons de documents, se déroule entre des pays occidentaux nantis, qui sont à la fois de grands exportateurs et importateurs de ces armes.

Le chapitre débute par un bref résumé des termes et des définitions apparaissant dans la section intitulée « Formulation des problèmes ». La section suivante, « Les tendances mondiales, de 2000 à 2006 », fournit une analyse succincte des récentes tendances apparues dans le commerce autorisé des armes légères et de petit calibre (et de leurs pièces détachées, accessoires et munitions), sur la base des données douanières transmises à Comtrade. Le chapitre se recentrera ensuite sur une analyse du commerce autorisé des armes à feu en s'appuyant sur des données provenant de plusieurs sources complémentaires, dont le Registre des Nations unies et différents rapports nationaux et régionaux. La section intitulée « Définition d'une nouvelle approche » se penchera sur les changements récents apportés aux différentes sources de données et ce qu'elles révèlent (ou non) à propos du commerce mondial des armes à feu. Elle résume également les résultats d'une analyse des données sur les transferts d'armes à feu de 53 pays provenant de différentes sources. La section suivante, « Analyse des transferts d'armes à feu en 2006 », fournit une analyse par catégorie des transferts d'armes à feu en 2006. Le Baromètre de transparence du commerce d'armes légères 2009 clôture le chapitre.

FORMULATION DU PROBLÈME : TERMES ET CONCEPTS CLÉS

Cette section résume et définit plusieurs termes clés et références utilisés de manière répétée dans ce chapitre⁶. Pour les besoins de ce chapitre, les termes « armes légères » et « armes de petit calibre » sont utilisés de manière légèrement

différente que dans le *Rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les armes légères* de 1997 (AGNU, 1997)⁷. Le terme « armes légères et de petit calibre » est utilisé ici pour désigner, d'une part, les armes répertoriées individuellement comme des « armes légères » et des « armes de petit calibre » par le Groupe d'experts de l'ONU, et d'autre part, les munitions d'armes légères, les missiles et les obus destinés aux armes de petit calibre, les mines terrestres, grenades ainsi que les pièces détachées et accessoires que le Groupe d'experts de l'ONU place dans une catégorie distincte. Les explosifs, inclus par le Groupe d'experts dans la même catégorie que les munitions, sont exclus. Dans le contexte de ce chapitre, les « armes à feu » font référence aux armes suivantes :

- pistolets et revolvers
- fusils de chasse et de tir sportif à canon lisse et rayé ; et
- les armes à feu militaires, y compris les mitrailleuses légères, mitrailleuses lourdes d'un calibre inférieur ou égal à 14,5 mm, pistolets-mitrailleurs, fusils d'assaut, fusils non automatiques militaires, fusils militaires à canon lisse et fusils anti-matériel d'un calibre inférieur ou égal à 14,5 mm.

Le terme « armes à feu » est utilisé au lieu de « armes légères », car les mitrailleuses lourdes, définies comme des « armes de petit calibre » par le Groupe d'experts de l'ONU sont incluses dans la même catégorie que les autres armes à feu militaires dans certaines sources examinées pour les besoins de ce chapitre⁸. Il est donc souvent impossible de dissocier ces armes des autres types d'armes à feu répertoriés par le Groupe d'experts de l'ONU comme des « armes légères ».

Le chapitre se concentre exclusivement sur les transferts autorisés. Dans le contexte de ce chapitre, les transferts autorisés font référence aux transferts internationaux autorisés par les États importateurs, exportateurs ou de transit. Ces cargaisons nécessitent souvent – mais pas toujours – une licence d'exportation ou un permis et d'autres for-

Encadré 1.1 Les transferts internationaux

La plupart des sources d'information disponibles sur les transferts d'armes internationaux concernent les exportations commerciales et, dans une moindre mesure, les transferts intergouvernementaux. Presque toutes les données utilisées dans ce chapitre reflètent des cas impliquant un changement de propriété entre pays. Elles reprennent néanmoins aussi des transferts sans changement de propriété malgré le mouvement des armes au-delà des frontières internationales (cf. point 3.1, ci-dessous). Les sources de données disponibles, en particulier Comtrade, n'établissent pas toujours une distinction entre ces deux cas. Les sources utilisées dans ce chapitre portent sur les types de transferts internationaux suivants :

1. Ventes

1.1. Ventes commerciales : ventes par des fabricants privés ou d'État ou par des revendeurs à des acheteurs privés ou à un État dans le but de réaliser un profit.

1.2. Ventes intergouvernementales : ventes d'armes négociées par un État, ou ventes d'armes détenues par un État, à une institution gouvernementale d'un autre pays en vue d'être utilisées par les institutions gouvernementales pour assurer la défense nationale, le maintien de l'ordre ou des activités de sécurité.

1.3. Essais et échantillonnage : armes légères et de petit calibre envoyées à l'étranger pour des essais et un échantillonnage afin de faciliter une éventuelle transaction commerciale ou intergouvernementale.

2. Aide internationale et formation

2.1. Aide : armes légères et de petit calibre envoyées par un gouvernement à un autre sans impliquer une vente et dans le but d'aider les forces armées ou de sécurité du pays destinataire.

2.2. Formation : armes légères et de petit calibre envoyées à un pays allié ou ami dans le cadre d'un programme de formation ou d'exercices militaires.

3. Autres types de transferts

3.1. Opération de maintien de la paix : armes légères et de petit calibre envoyées par un État à ses forces de maintien de la paix déployées à l'étranger.

3.2. Réparations : armes légères et de petit calibre envoyées à l'étranger pour réparation.

3.3. Destruction des surplus : renvoi des armes obsolètes (sans impliquer une vente) au fabricant d'origine ou au pays exportateur. Par exemple, il arrive qu'un fabricant reprenne des armes obsolètes dans le cadre d'une transaction impliquant la livraison de nouvelles armes.

3.4. Renvoi des armes louées ou empruntées au pays de location ou de prêt.

3.5. Transferts intra-gouvernementaux : armes envoyées par une institution gouvernementale à ses agents en poste à l'étranger à d'autres fins que le maintien de la paix ou la formation.

3.6. Transferts par des individus : armes civiles qui accompagnent ou sont envoyées à une personne voyageant dans le monde. Les individus qui emportent leurs armes de tir sportif en safari ou en expédition de chasse, en constituent un exemple.

mes de documents. Le terme « autorisé » est utilisé au lieu de « légal » : les transferts autorisés par les gouvernements ne sont en effet pas nécessairement « légaux », dans la mesure où un transfert d'armes dûment autorisé est toujours susceptible de violer le droit international.

Comtrade

La majorité des données utilisées dans ce chapitre proviennent de Comtrade, la base de données gérée par la Division de statistique des Nations unies. Les États membres de l'ONU envoient à Comtrade les données fournies par les autorités douanières qui résument le mouvement annuel des marchandises traversant leurs frontières. Comtrade est une source de données abondantes en matière de commerce d'armes légères et de petit calibre. En 2006, par exemple, quelque 17 500 rapports contenant des informations sur les transferts d'armes légères et de petit calibre ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions, ont été transmis par 126 pays. Comtrade fournit nettement plus de données que les rapports nationaux sur les exportations d'armes ou le Registre des Nations unies. Par ailleurs, Comtrade utilise les catégories standard développées par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour l'ensemble des marchandises, ce qui signifie que, contrairement aux informations provenant d'autres sources de données, les rapports issus de Comtrade peuvent être facilement comparés et totalisés.

Néanmoins, Comtrade pose certaines difficultés aux chercheurs. Certains grands exportateurs, comme l'Afrique du Sud, ne fournissent aucune donnée sur les transferts d'armes légères et de petit calibre. D'autres pays ne communiquent que des données partielles. Ainsi, la Chine et la Fédération de Russie signalent les transferts de fusils de tir sportif à canon lisse et rayé, mais retiennent les informations sur les armes de poing ainsi que les armes légères et de petit calibre de type militaire. De la même manière, l'Autriche, la Belgique et le Brésil ne fournissent aucune information sur leurs exportations de pistolets et revolvers à Comtrade. La base de données fournit également peu de renseignements sur les importations d'armes par les États de l'Afrique sub-saharienne. Par ailleurs, les catégories douanières ne sont pas toujours très spécifiques. Dans certains cas, plusieurs types d'armes ou de munitions sont combinés. Enfin, Comtrade n'enregistre que le mouvement de marchandises traversant les frontières ; elle ne spécifie pas l'identité des utilisateurs finaux, et ne précise pas s'ils sont situés dans le pays importateur ou si le transfert représentait une exportation permanente ou un autre type de transaction, comme le renvoi d'équipement pour réparation. Il s'agit d'une source de données utile, mais qui ne couvre pas l'ensemble des transferts et doit, dans la mesure du possible, être corroborée par d'autres sources de données.

Les armes à feu sont signalées à Comtrade par les administrations nationales des douanes sous les codes suivants (930190 ayant été introduit en 2002) :

- 1) armes à feu militaires : 930190 ;
- 2) pistolets et revolvers : 930200 ;
- 3) fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse : 930320 ; et
- 4) fusils de tir sportif et de chasse à canon rayé : 930330.

Ces codes suivent les normes internationales établies par l'Organisation mondiale des douanes, connues sous le nom de « Système harmonisé » ou « HS ». Selon l'OMD, la nomenclature HS se compose d'environ 5 000 groupes de marchandises, dont chacun est identifié à l'aide d'un code à six chiffres. Les codes sont organisés en une structure logique et définis suivant des règles et des classifications de marchandises détaillées. Le Système harmonisé est utilisé par plus de 200 pays dans le cadre de leurs statistiques sur les tarifs douaniers applicables au commerce international. Plus de 98 % du commerce international de marchandises sont classifiés par le Système harmonisé, régi par la « Convention internationale sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises » (OMD, n.d. p. 1)⁹.

Il est important de spécifier que certains pays produisent et exportent des versions civiles de fusils d'assaut, de fusils anti-matériel et de fusils militaires à canon lisse, qui sont vendus sur les marchés civils dans des pays où la détention de ce type d'armes par des utilisateurs privés est légale. Dans certains cas, les versions « commerciales » de ces armes à feu sont déclarées comme des « fusils de tir sportif à canon rayé » ou « fusils de tir sportif à

La Chine et la Russie
retiennent des
informations sur les
transferts d'armes
légères et de petit
calibre militaires.

canon lisse ». Par conséquent, pour les besoins de ce chapitre, les termes « fusils de tir sportif » et « armes militaires » ne font pas référence aux caractéristiques techniques spécifiques des armes, mais à la manière dont les pays exportateurs les ont déclarées.

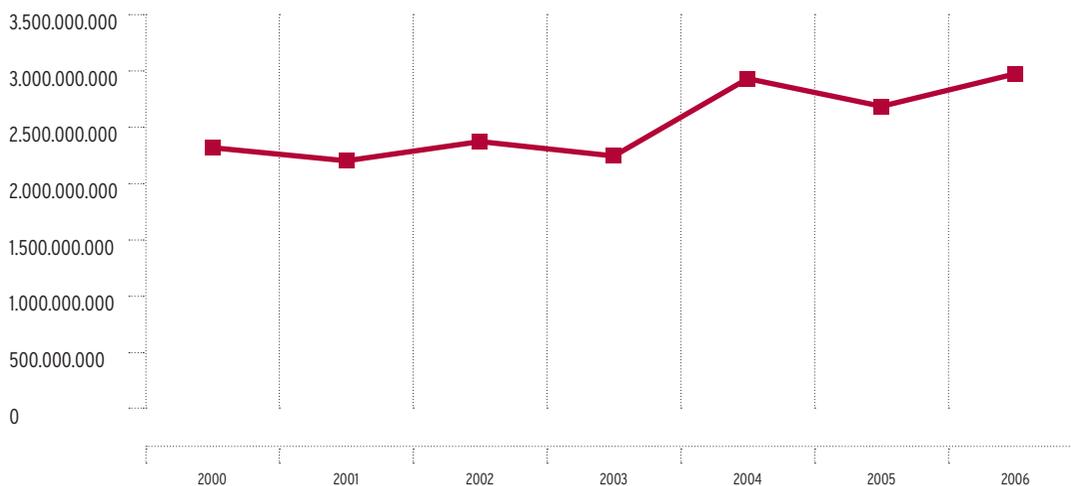
LES TENDANCES MONDIALES, 2000-2006

Cette section identifie les tendances qui se sont profilées sur le marché mondial des armes légères et de petit calibre ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions. Contrairement aux deux sections suivantes, celle-ci se base exclusivement sur les données commerciales fournies par Comtrade¹⁰. Le tableau des tendances du commerce mondial brossé ici n'est pas complet puisque certains pays n'ont communiqué aucune donnée. Tous les chiffres mentionnés dans cette section tiennent compte de l'inflation et sont exprimés en dollars américains (USD) constants de 2006. Cette section couvre la période de 2000 à 2006 : 2000 correspond à la première année de l'analyse du commerce mondial des armes légères et de petit calibre par Small Arms Survey sur la base des données commerciales et 2006 représente l'année la plus récente pour laquelle des données complètes sont disponibles.

Il est important de remarquer que, comparée aux autres sections de ce chapitre, cette section couvre des types d'armes différents et n'utilise qu'une seule source de données. Il est donc probable que les chiffres de cette section différeront de ceux des autres sections.

Tenant compte de l'inflation, on constate une augmentation absolue de la valeur du commerce mondial d'armes légères et de petit calibre et de leurs pièces détachées, accessoires et munitions de l'ordre de 653 millions USD entre 2000 et 2006. Selon les données de Comtrade, la valeur des transferts mondiaux d'armes légères et de petit calibre entre 2000 et 2006 a progressé de 2,31 milliards USD en 2000 à 2,97 milliards USD en 2006. Cette hausse de 653 millions USD représente une augmentation de 28 % sur 7 ans. Cette hausse n'a pas été uniforme. Comme le montre le graphique 1.1, la valeur du commerce identifié est restée dans une large mesure statique jusqu'en 2004, avant d'augmenter à près de 3 milliards USD, un chiffre atteint à nouveau en 2006.

Graphique 1.1 La valeur du commerce mondial des armes légères et de petit calibre ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions (USD*), 2000-2006



* Toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006.

Sources : Comtrade (n.d.) ; NISAT (n.d.)

Les éditions antérieures de *Small Arms Survey (Annuaire sur les armes légères, 2003 ; 2004)* mettaient en exergue la répartition mondiale de la production d'armes légères et de petit calibre, ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions qui, dès 2003, étaient produits dans plus de 90 pays. Toutefois, l'analyse des données de Comtrade de 2000 à 2006 indique que les 15 principaux exportateurs représentaient 83 % de l'ensemble des exportations sur ces 7 années. Les États-Unis sont systématiquement le plus grand exportateur, représentant à eux seuls 22 % de l'ensemble des exportations dans la période de 2000 à 2006. Les 14 plus grands exportateurs qui le suivent étaient, par ordre décroissant, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, l'Autriche, le Royaume-Uni, le Japon, le Canada, la Suisse, l'Espagne, la Fédération de Russie, la République tchèque, la France et la Turquie. Bien que le recours aux autres sources de données décrites dans les deux sections suivantes de ce chapitre¹¹ augmente nos estimations des exportations de certains pays, il est très probable qu'entre 2000 et 2006 près de 80 % des exportations mondiales d'armes légères et de petit calibre, de leurs pièces détachées, accessoires et munitions étaient concentrés entre les mains de moins de 20 exportateurs.

Les 15 principaux importateurs représentaient 67 % de l'ensemble des importations, les États-Unis à eux seuls comptabilisant en moyenne 27 % de toutes les importations d'armes légères et de petit calibre, de leurs pièces détachées, accessoires et munitions. L'augmentation de la valeur du commerce mondial estimé, de l'ordre de 653 millions USD, peut s'expliquer en partie par les importations des États-Unis, qui ont augmenté au total de 291 millions USD sur la période de 7 ans. La hausse de la demande des États-Unis représentait 48 % de l'augmentation de l'ensemble des importations. Les 14 plus grands pays importateurs suivants (par ordre décroissant des importations annuelles moyennes) étaient l'Arabie saoudite, Chypre, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Canada, la Corée du Sud, l'Australie, l'Italie, le Japon, l'Espagne, les Pays-Bas, la Grèce et la Belgique.

Tableau 1.1 Tendances dans les transferts d'armes légères communiqués à Comtrade

	Valeur en 2000 (milliers USD)	Valeur en 2006 (milliers USD)	Croissance absolue, 2000-2006 (milliers USD)	Croissance relative (%)
Armes légères et de petit calibre militaires	527 710	375 493	-152 216	-29
Pistolets et revolvers	265 604	427 550	161 946	61
Fusils de tir sportif à canon lisse	282 848	458 414	175 566	62
Fusils de tir sportif à canon rayé	182 487	304 316	121 829	67
Pièces et acces. pour pistolets ou revolvers	60 164	120 765	60 600	101
Canons rayés	39 087	47 549	8 463	22
Pièces et accessoires pour fusils à canon lisse	155 096	223 266	68 170	44
Cartouches pour fusils à canon lisse	249 927	275 239	25 312	10
Munitions de petit calibre (<14,5 mm)	551 550	734 840	183 290	33
Total	2 314 472	2 967 433	652 960	28

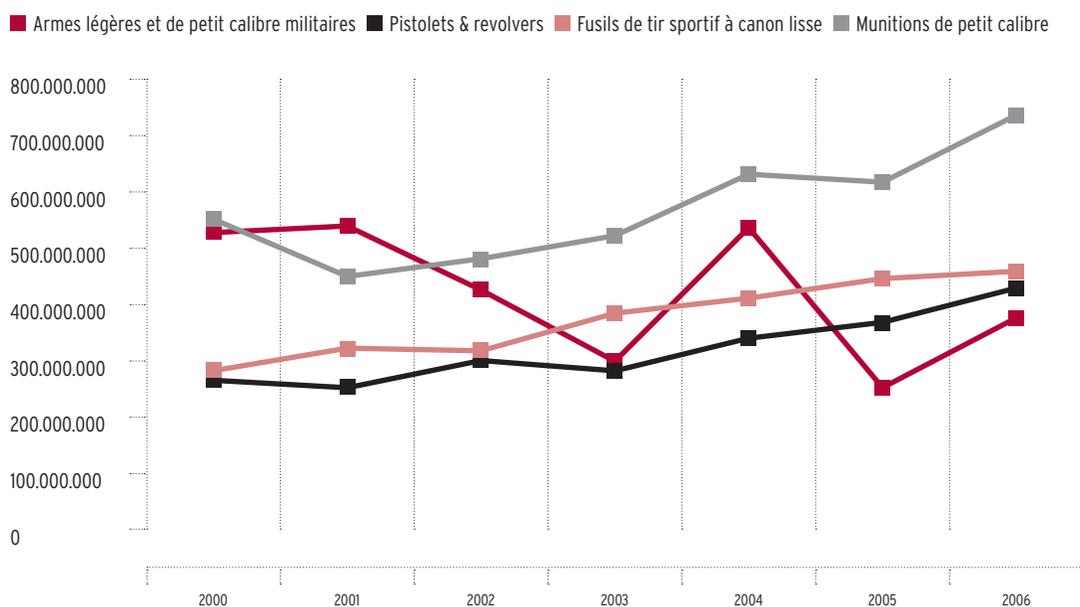
Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis, ce qui explique les différences dans les totaux.
Sources : Comtrade (n.d.) ; NISAT (n.d.)

Les 15 principaux importateurs détenaient une part inférieure du total par rapport aux exportateurs, ce pour deux raisons. Premièrement, les seuls obstacles qui empêchent un État de devenir importateur dominant sont la demande, les ressources financières et la volonté des autres de lui vendre des armes. En revanche, devenir un grand exportateur nécessite de développer une capacité de production significative ou de posséder de grands stocks d'armes excédentaires. Deuxièmement, les pays pris individuellement ont fréquemment effectué des importations d'envergure portant sur plusieurs années, mais qui ne couvrent pas la période complète de 7 ans. Ces acquisitions d'envergure « exceptionnelles » peuvent s'expliquer par des cycles d'achat.

Il convient de noter que l'augmentation de la valeur du commerce mondial de l'ordre de 653 millions USD ne s'explique pas par une augmentation du nombre de rapports nationaux envoyés à Comtrade. Le nombre de pays fournissant des données à Comtrade a effectivement augmenté sur 7 ans, mais la grande majorité des augmentations de transferts mondiaux est due à des exportateurs et des importateurs dont les pratiques de rapportage n'ont pas changé. Comme le souligne cette section, le commerce mondial des armes légères et de petit calibre est dominé par un petit nombre de pays ; en général, les nouveaux rapports nationaux n'ont contribué que très légèrement au total global. La Roumanie et la Serbie-et-Monténégro sont les deux pays dont les rapports améliorés ont coïncidé avec les hausses les plus importantes des exportations durant la période de 2000 à 2006¹². Néanmoins, les augmentations absolues des exportations pour chacun de ces pays ne représentaient respectivement que 5,3 % et 1,8 % de la hausse globale.

L'augmentation de la valeur du commerce mondial ne s'explique pas non plus par une hausse des exportations d'armes légères et de petit calibre militaires destinées à l'Irak ou à l'Afghanistan ou aux forces de maintien de la paix ailleurs dans le monde (voir encadré 1.4). En fait, ces armes, qui englobent des équipements comme des fusils d'assaut, pistolets-mitrailleurs, lance-roquettes et mortiers, ont montré une énorme volatilité. Comme l'indique le tableau 1.1, la période de 7 ans s'est achevée par une baisse de 29 % des exportations d'armes légères et de petit calibre militaires rapportées à Comtrade¹³.

Graphique 1.2 Variations dans la valeur du commerce de quatre catégories d'armes légères et de petit calibre (USD*), 2000-2006



* Toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006.

Sources : Comtrade (n.d.) ; NISAT (n.d.)

Les trois augmentations absolues les plus importantes dans le commerce des armes légères et de petit calibre rapportées à Comtrade étaient, par ordre décroissant, les munitions de petit calibre, les fusils de chasse et de tir sportif à canon lisse ainsi que les pistolets et revolvers. Ces trois catégories seront examinées de manière plus détaillée plus loin dans cette section, de même que les armes légères et de petit calibre militaires (qui ont affiché la plus grande volatilité).

Le graphique 1.2 souligne le manque d'uniformité des variations dans ces secteurs. Les armes militaires en particulier ont enregistré des variations considérables d'une année à l'autre. Les exportations d'armes militaires ont oscillé considérablement, débutant la période à 528 millions USD pour la terminer à 375 millions USD en 2006, soit 152 millions USD de moins qu'en 2000.

La valeur du commerce de munitions ainsi que de pistolets et de revolvers a également enregistré des hauts et des bas durant la période, mais dans une moindre mesure. Mesurées en valeur totale, les exportations de munitions d'armes légères en 2000 constituaient la principale catégorie chaque année, sauf en 2001, où elles occupaient la seconde place derrière les armes légères et de petit calibre militaires. Au départ, les exportations ont baissé avant de rebondir en 2001 et d'augmenter progressivement durant le reste de la période, pour terminer avec une valeur totale de 735 millions USD en 2006. Les munitions de petit calibre représentaient également la catégorie qui a enregistré la plus forte hausse en valeur absolue, passant de 552 millions USD en 2000 à 735 millions USD en 2006.

Les munitions de petit calibre

Le secteur des munitions de petit calibre (<14,5 mm) est celui qui a enregistré la plus forte croissance. La valeur des transferts de munitions de petit calibre rapportés à Comtrade a progressé de 183 millions USD, soit de 33 %, entre 2000 et 2006. Le tableau 1.2 reprend les dix principaux exportateurs de munitions de petit calibre, en moyenne, durant cette période. Ces dix pays représentaient 70 % de l'ensemble des exportations de 2000 à 2006, période au cours de laquelle l'augmentation absolue des exportations mondiales s'est élevée à 183 millions USD. Cinquante-cinq pays ont vu progresser leurs exportations entre 2000 et 2007, la valeur totale de cette hausse atteignant 304 millions USD. Ces augmentations ont été partiellement compensées par des baisses dans 38 pays, dont la valeur totale atteignait 121 millions USD. Ces hauts et ces bas se reflètent dans les données des dix principaux exportateurs, comme le montre le tableau 1.3.

Tableau 1.2 Dix principaux exportateurs de munitions de petit calibre, 2000-2006

Exportateur	Exportations moyennes, 2000-2006 (milliers USD)	% de l'ensemble des exportations dans cette catégorie, 2000-2006
États-Unis	158 885	28
Allemagne	43 790	8
Suisse	35 384	6
Canada	28 145	5
Royaume-Uni	26 267	5
Fédération de Russie	25 097	4
Norvège	22 050	4
Suède	21 942	4
République tchèque	19 149	3
Corée du Sud	18 358	3

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1.3 Changements dans les exportations des dix principaux exportateurs de munitions de petit calibre, 2000-06

Exportateur	Changement absolu dans les exportations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
États-Unis	88 228	61
Allemagne	30 992	138
Canada	30 055	184
Suisse	21 339	94
Norvège	8 224	104
Corée du Sud	-3 612	-18
Suède	-7 356	-29
République tchèque	-12 461	-42
Fédération de Russie	-25 288	-44
Royaume-Uni	-30 855	-55

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1.4 Dix plus grandes augmentations des exportations de munitions de petit calibre, 2000-06

Exportateur	Changement absolu dans les exportations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
États-Unis	88 228	61
Allemagne	30 992	138
Canada	30 055	184
Suisse	21 339	94
Serbie-et-Monténégro	19 906	2 304
Brésil	16 389	166
France	11 289	94
Finlande	9 607	93
Norvège	8 224	104
Autriche	7 706	148

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Le tableau 1.4 reprend les dix pays affichant les plus grandes augmentations absolues en matière d'exportations de munitions de petit calibre entre 2000 et 2006. Ces dix pays comptabilisaient 80 % du total de 304 millions USD que représentait la hausse globale des exportations de munitions de petit calibre. Le tableau 1.5 reprend les dix pays qui ont enregistré les baisses les plus importantes.

Tableau 1.5 Dix plus grandes baisses des exportations de munitions de petit calibre, 2000-06

Exportateur	Changement absolu dans les exportations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
Portugal	-3 475	-99
Corée du Sud	-3 612	-18
Iran	-4 124	-100
Grèce	-5 084	-91
Pays-Bas	-6 204	-95
Suède	-7 356	-29
République tchèque	-12 461	-42
Afrique du Sud	-12 482	-82
Fédération de Russie	-25 288	-44
Royaume-Uni	-30 855	-55

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1.6 Dix principaux importateurs de munitions de petit calibre, 2000-06

Importateur	Importations moyennes, 2000-06 (milliers USD)	% de l'ensemble des importations dans cette catégorie, 2000-06
États-Unis	96 996	17
Allemagne	42 626	7
Australie	28 954	5
Pays-Bas	24 843	4
Canada	22 937	4
France	21 568	4
Royaume-Uni	19 417	3
Corée du Sud	18 540	3
Israël	17 671	3
Suisse	16 302	3

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Le tableau 1.6 reprend les dix principaux importateurs de munitions de petit calibre de 2000 à 2006. Ces dix pays totalisaient 54 % de l'ensemble des importations. Le tableau 1.7 reprend les pays affichant les hausses les plus importantes en termes d'importations. L'augmentation des importations de l'Égypte est particulièrement frappante. Débutant à une valeur de 0,484 million USD en 2000, les importations de munitions d'armes légères par l'Égypte ont augmenté de manière constante pour atteindre 51,7 millions USD en 2006.

Tableau 1.7 Dix pays représentant la plus grande hausse absolue des importations de munitions de petit calibre, 2000-06

Importateur	Changement absolu dans les importations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
États-Unis	61 789	84
Égypte	51 177	10 563
Pays-Bas	43 461	333
Australie	38 390	131
France	24 945	203
Israël	18 637	167
Chypre	13 984	3 386
Danemark	13 026	370
Canada	10 194	43
Suisse	10 188	91

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Le marché mondial des munitions de petit calibre est dominé par un petit nombre d'exportateurs et d'importateurs, mais dans une moindre mesure que pour les fusils de tir sportif à canon lisse, les pistolets et les revolvers. Parmi les acheteurs de munitions de petit calibre, on retrouve les ministères de la Défense, les services de police et de maintien de l'ordre ainsi que des personnes privées. Alors que la demande civile est susceptible de varier en fonction des niveaux locaux de revenus, des lois et de la culture, la demande des gouvernements est moins susceptible de varier d'un pays à l'autre. Quel que soit l'endroit où il est établi, le personnel armé doit être approvisionné en munitions.

La nette augmentation absolue observée dans les importations des États-Unis peut quant à elle être associée aux difficultés – largement étayées – à satisfaire les besoins en munitions des troupes stationnées en Irak et en Afghanistan à partir de la production et des stocks nationaux (voir Government Accountability Office, 2005). Les données de Comtrade apportent peu d'éclaircissements sur ce problème vu qu'elles n'identifient que le pays importateur et non l'utilisateur final.

Les fusils de tir sportif à canon lisse

Le commerce des fusils de tir sportif à canon lisse a connu une croissance stable de 2000 à 2006. Les exportations ont progressé de 62 % entre 2000 et 2006. Le tableau 1.8 reprend les dix principaux exportateurs de fusils de tir sportif à canon lisse, en moyenne, sur cette période. Ces dix pays totalisaient 93 % de l'ensemble des transferts identifiés de fusils de tir sportif à canon lisse de 2000 à 2006.

Parmi les catégories d'armes légères et de petit calibre analysées dans ce chapitre, les fusils de tir sportif à canon lisse ont connu la seconde plus grande croissance absolue en valeur de transferts rapportés à Comtrade, progressant de 176 millions USD de 2000 à 2006. Des augmentations absolues dans les exportations ont été identifiées pour 64 pays, ce qui porte l'augmentation absolue totale à 187 millions USD. Ces augmentations ont été légèrement compensées par des baisses dans 42 pays, qui totalisaient 11,5 millions USD. Parmi les dix principaux exportateurs, tous sauf un ont enregistré une hausse de la valeur de leurs exportations (voir tableau 1.9).

Tableau 1.8 Dix principaux exportateurs de fusils de tir sportif à canon lisse, 2000-06

Exportateur	Exportations moyennes, 2000-06 (milliers USD)	% de l'ensemble des exportations dans cette catégorie, 2000-06
Italie	189 920	51
Turquie	24 434	7
Fédération de Russie	20 544	5
Allemagne	19 723	5
États-Unis	18 788	5
Belgique	17 669	5
Japon	16 590	4
Espagne	14 801	4
Royaume-Uni	14 030	4
Brésil	12 345	3

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1.9 Changement dans les exportations des dix principaux exportateurs de fusils de tir sportif à canon lisse, 2000-06

Exportateur	Changement absolu dans les exportations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
Italie	94 727	74
Turquie	34 175	382
Fédération de Russie	10 336	69
Allemagne	9 432	55
États-Unis	-3 736	-17
Belgique	7 299	54
Japon	930	5
Espagne	2 897	24
Royaume-Uni	1 660	11
Brésil	11 263	144

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Les États-Unis ont enregistré la plus grande baisse absolue des exportations. La seconde baisse la plus importante a été enregistrée par le Portugal, un pays qui rate de peu son entrée dans le groupe des dix principaux exportateurs. Les exportations du Portugal ont chuté de 3,2 millions USD entre 2000 et 2006.

Les principaux importateurs comprennent un groupe de pays similaires aux exportateurs (voir tableau 1.10). Ces dix pays totalisaient 77 % des importations mondiales. Les États-Unis ont conservé une position dominante au cours de cette période, avec une moyenne de près de la moitié des importations.

Tableau 1.10 Dix principaux importateurs de fusils de tir sportif à canon lisse, 2000

Importateur	Importations moyennes, 2000-06 (milliers USD)	% de l'ensemble des importations dans cette catégorie, 2000-06
États-Unis	169 201	45
Royaume-Uni	28 471	8
France	21 209	6
Belgique	13 642	4
Espagne	12 751	3
Allemagne	11 915	3
Fédération de Russie	9 239	2
Grèce	7 514	2
Canada	7 124	2
Portugal	6 878	2

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1.11 Les dix importateurs de fusils de tir sportif à canon lisse ayant connu la croissance la plus rapide, 2000-06

Importateur	Changement absolu dans les importa- tions, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
États-Unis	69 870	52
Royaume-Uni	21 692	146
Espagne	12 616	278
Fédération de Russie	12 145	383
France	10 801	73
Allemagne	8 986	131
Canada	5 642	105
Ukraine	4 891	218
Danemark	3 805	251
Australie	3 519	129

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Le tableau 1.11 reprend les pays qui ont connu les plus grandes hausses absolues d'importations de fusils de tir sportif à canon lisse de 2000 à 2006. Les augmentations absolues d'importations de fusils de tir sportif à canon lisse recensées dans ces dix pays représentaient 154 millions USD, soit 89 % de l'augmentation totale mondiale qui atteignait 176 millions USD. Les activités d'importation des États-Unis, qui représentaient 40 % du total de l'augmentation absolue, sont particulièrement notables. Non seulement les États-Unis représentaient le plus grand importateur de fusils de tir sportif à canon lisse en 2000, mais leurs importations ont progressé de 52 % sur les 7 années étudiées. Cette croissance pourrait expliquer la raison pour laquelle les exportations américaines ont baissé, alors que celles

des autres grands exportateurs ont augmenté. Il se peut que, vu l'augmentation des ventes sur le marché national, les sociétés américaines se soient attachées à satisfaire les consommateurs locaux. Pour plus d'informations sur la prédominance des États-Unis et de l'Europe occidentale en matière de demande en armes à feu de tir sportif, on peut se référer à la section intitulée « Analyse des transferts d'armes à feu en 2006 ».

Les pistolets et revolvers

Le commerce international de pistolets et revolvers montre des caractéristiques similaires à celui des fusils de sport à canon lisse : le secteur est dominé par une poignée de pays et a enregistré une croissance générale des transferts. Sur la période de 2000 à 2006, les transferts de pistolets et de revolvers communiqués à Comtrade ont progressé de 162 millions USD, soit 61 %. Le tableau 1.12 reprend les dix pays affichant les plus grandes exportations moyennes sur cette période.

Tableau 1.12 Les dix plus grands exportateurs de pistolets et revolvers, 2000-06

Exportateur	Exportations moyennes, 2000-06 (milliers USD)	% de l'ensemble des exportations dans cette catégorie, 2000-06
Autriche	81 133	25
Allemagne	63 943	20
Brésil	37 323	12
États-Unis	28 895	9
Italie	27 871	9
République tchèque	14 541	5
Croatie	10 388	3
Canada	7 391	2
Israël	6 984	2
Argentine	6 415	2

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1.13 Changement dans les exportations des dix principaux exportateurs de pistolets et revolvers, 2000-06

Exportateur	Changement absolu dans les exportations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
Autriche	47 852	70
Allemagne	46 819	112
Croatie	25 960	2.282
Italie	17 958	78
Brésil	11 078	30
République tchèque	6 126	61
Argentine	5 534	146
Israël	255	3
Canada	-1 500	-18
États-Unis	-5 803	-16

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Ces dix pays représentaient 89 % de l'ensemble des exportations mondiales de pistolets et revolvers sur les 7 années étudiées dans ce chapitre. Tous, sauf deux, ont enregistré une augmentation des exportations au cours de la période 2000-2006 (voir tableau 1.13).

L'importance du marché américain des pistolets est illustrée par le cas de la Croatie, qui a considérablement augmenté ses exportations sur cette période de 7 ans. En 2000, les exportations de pistolets et revolvers de la Croatie valaient à peine 1,1 million USD. En 2006, elles atteignaient 27 millions USD, dont 98 % à destination des États-Unis. Ce cas tend à suggérer qu'un pays peut devenir un acteur mondial prépondérant juste en développant un marché d'exportation aux États-Unis. Cette dépendance vis-à-vis des États-Unis en qualité d'importateur se reflète, dans une moindre mesure, chez tous les autres exportateurs. Seuls trois d'entre eux ont destiné moins de la moitié de leurs exportations aux États-Unis (voir tableau 1.14).

Tableau 1.14 Dépendance des exportations vers les États-Unis, 2006

Exportateur	Proportion des exportations envoyées aux États-Unis (%)
Croatie	98
Canada	96
Brésil	86
Autriche	75
Israël	68
Argentine	68
Italie	44
Allemagne	38
République tchèque	32

Tableau 1.15 Dix principales augmentations des exportations de pistolets et revolvers, 2000-06

Exportateur	Changement absolu dans les exportations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
Autriche	47 852	70
Allemagne	46 819	112
Croatie	25 960	2 282
Italie	17 958	78
Brésil	11 078	30
République tchèque	6 126	61
Belgique	5 817	195
Argentine	5 534	146
Pologne	3 061	4 103
Chine	2 202	144

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

De 2000 à 2006, 58 pays ont vu progresser leurs exportations de pistolets et revolvers, portant l'augmentation globale des exportations à 181 millions USD. Ce chiffre a été compensé par une baisse dans 49 pays, dont la valeur totale s'élevait à 19 millions USD. Le tableau 1.15 reprend les pays affichant les principales augmentations absolues d'importations.

Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, les États-Unis constituent clairement le premier importateur mondial de pistolets et revolvers, totalisant 54 % de l'ensemble des importations. Aucun autre pays n'importe plus de 4 % du total mondial (voir tableau 1.16). Ces dix pays ont reçu 73 % de l'ensemble des importations de pistolets et revolvers sur la période 2000-2006. En plus de constituer le principal marché, les États-Unis étaient également le pays qui a enregistré la plus grande croissance absolue des importations (voir tableau 1.17).

Tableau 1.16 Dix principaux importateurs de pistolets et revolvers, 2000-06

Importateur	Importations moyennes, 2000-06 (milliers USD)	% de l'ensemble des importations dans cette catégorie 2000-06
États-Unis	173 209	54
France	12 537	4
Thaïlande	7 836	2
Allemagne	7 713	2
Espagne	6 729	2
Italie	5 500	2
Belgique	5 440	2
Canada	5 346	2
Mexique	4 892	2
Philippines	4 575	1

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1.17 Dix pays présentant la plus grande augmentation absolue des importations de pistolets et en revolvers, 2000-06

Importateur	Changement absolu des importations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
États-Unis	99 986	69
France	27 327	1 954
Arabie saoudite	12 448	6 937
Thaïlande	8 477	124
Canada	7 346	454
Espagne	5 068	148
Philippines	3 348	172
Afrique du Sud	2 809	663
Irak*	2 761	n/a
Brésil	2 124	724

*La hausse vertigineuse enregistrée par l'Irak s'explique dans une large mesure par la levée de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU jusqu'en 2003.
Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Les armes légères et de petit calibre militaires

De 2000 à 2006, le commerce des armes légères et de petit calibre militaires rapporté à Comtrade est passé de 528 millions USD à 375 millions USD, ce qui correspond à une baisse absolue de 152 millions USD, soit 29 %. Le tableau 1.18 reprend les dix plus grands exportateurs de ce type d'armes.

Dans cette section, les « armes légères et de petit calibre militaires » font référence aux armes légères conçues à des fins militaires, dont les fusils et carabines automatiques, pistolets-mitrailleurs et fusils de combat à canon lisse ; et aux armes de petit calibre, comme les lance-grenades et lance-roquettes et les mitrailleuses lourdes. Les données utilisées pour compiler ces chiffres ont été enregistrées dans Comtrade sous les codes 930100 (principalement avant 2002), 930190 et 930120 (principalement après 2002). Il convient de noter que le code 930100 de Comtrade

Tableau 1.18 Dix principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre militaires, 2000-06

Exportateur	Exportations moyennes, 2000-06 (milliers USD)	% de l'ensemble des exportations dans cette, 2000-06
États-Unis	228 512	54
Belgique	27 136	6
France	22 651	5
Allemagne	16 213	4
Royaume-Uni	13 651	3
Chine	10 148	2
Norvège	9 520	2
Italie	9 331	2
Canada	8 857	2
Suisse	6 945	2

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1.19 Dix principales baisses absolues des exportations d'armes légères et de petit calibre militaires, 2000-06

Exportateur	Changement absolu dans les exportations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
États-Unis	-173 630	-48
France	-26 742	-87
Italie	-18 219	-55
Royaume-Uni	-16 887	-74
Belgique	-13 751	-70
Canada	-13 245	-76
Arabie saoudite	-5 493	-95
Suède	-2 077	-34
Géorgie	-1 180	-100
Slovaquie	-1 111	-100

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

combine les données sur les transferts des systèmes d'artillerie et les autres grands systèmes d'armes conventionnelles avec celles des armes légères et de petit calibre militaires. Tous les transferts d'artillerie connus ont été comparés aux données utilisées pour rédiger cette section et toute transaction susceptible de concerner l'artillerie lourde a été supprimée. Néanmoins, certains pays font preuve d'une transparence insuffisante pour permettre d'établir une distinction entre les armes légères et de petit calibre militaires et les armes conventionnelles. Par conséquent, un faible pourcentage des données de cette section pourrait contenir des transferts de marchandises autres que des armes légères et de petit calibre.

Trente-huit pays ont vu leurs exportations d'armes légères et de petit calibre chuter entre 2000 et 2006. La valeur globale de ces diminutions s'élevait à 277 millions USD. Le tableau 1.19 reprend les dix exportateurs qui ont enregistré les plus grandes baisses absolues.

Des exportations supérieures à 1 million USD ont été enregistrées pour la Slovaquie et la Géorgie en 2000, mais en 2006, leurs exportations identifiées étaient retombées à zéro. De la même manière, les exportations d'armes légères et de petit calibre militaires de l'Arabie saoudite en 2000 s'élevaient à 5 millions USD, après quoi elles sont retombées soit à zéro, soit à moins de 500 000 USD par an. En 2000, les États-Unis dominaient le commerce international des armes légères et de petit calibre militaires, avec 68 % de l'ensemble des exportations. En 2006, la prédominance des États-Unis s'était légèrement réduite, sa part du marché des exportations mondiales d'armes légères et de petit calibre étant retombée à 49 %.

Ces baisses ont été partiellement compensées par les hausses des exportations de 47 pays, qui totalisaient 125 millions USD. Le tableau 1.20 reprend les dix pays affichant les principales augmentations absolues dans les importations. Les hausses relativement importantes enregistrées par le Bangladesh et la Thaïlande s'expliquent par une absence d'exportations d'armes légères et de petit calibre militaires en 2000, et un transfert d'envergure exceptionnel vers un seul pays en 2006. Il est probable qu'ils redeviendront des exportateurs d'importance mineure dans les années à venir. Le contexte du transfert du Bangladesh est expliqué de manière plus détaillée dans l'encadré 1.4. Il importe également de remarquer que, sur les dix pays identifiés ci-dessous, seules la Serbie-et-Monténégro, la Thaïlande, l'Espagne et la Pologne ont communiqué leurs exportations d'armes légères et de petit calibre militaires à Comtrade. La forte hausse relative enregistrée par la Serbie-et-Monténégro s'explique partiellement par le fait qu'elle a commencé à communiquer des données à Comtrade durant la période étudiée.

Les chiffres relatifs aux autres pays sont basés sur des « données miroirs » (à savoir les rapports des pays important leurs exportations) et sont donc susceptibles d'être sous-estimés.

Tableau 1.20 Les dix plus grandes augmentations absolues dans les exportations d'armes légères et de petit calibre militaires, 2000-06

Exportateur	Changement absolu dans les exportations, 2000-06 (milliers USD)	Changement relatif (%)
Chine	20 092	1 815
Allemagne	15 551	333
Israël	11 613	611
Afrique du Sud	11 078	1 148
Fédération de Russie	11 061	592
Serbie-et-Monténégro	9 787	751 021
Bangladesh	8 733	n/a
Thaïlande	7 928	n/a
Espagne	6 163	659
Pologne	4 865	310

Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1.21 Dix principaux importateurs d'armes légères et de petit calibre militaires 2000-06

Importateur	Importations moyennes, 2000-06 (milliers USD)	% de l'ensemble des importations dans cette catégorie, 2000-06
Chypre*	106 998	20
Corée du Sud	48 487	9
Japon	38 904	7
Grèce	34 847	6
Arabie saoudite	34 303	6
États-Unis	26 981	5
Pays-Bas	17 928	3
Turquie	14 928	3
Égypte	13 992	3
Australie	13 436	2

* La particularité de Chypre figurant comme le principal importateur a été signalée dans les éditions antérieures de Small Arms Survey (Annuaire sur les armes légères, 2003, p. 104-105 ; 2004, p. 108). Remarque : toutes les valeurs en USD tiennent compte de l'inflation et sont exprimées en USD constants de 2006 ; tous les chiffres ont été arrondis.

Le tableau 1.21 reprend les principaux importateurs d'armes légères et de petit calibre militaires durant la période de 2000-2006. La grande instabilité de ce secteur s'explique par trois facteurs. Le premier est la nature cyclique du processus des acquisitions militaires. Les gouvernements achètent rarement de grandes quantités d'armes. Par exemple, il arrive qu'un pays rééquipe l'ensemble de ses soldats avec un nouveau modèle de fusils d'assaut puis ne passe plus aucune autre commande importante pour ce type d'armes pendant plusieurs dizaines d'années¹⁴. Deuxièmement, comme nous l'avons signalé plus haut, bon nombre de grands exportateurs n'ont pas communiqué de données à Comtrade, et les chiffres ont été calculés à partir de données miroir. Nous disposons donc d'une vision nettement plus étroite du commerce que pour les fusils de tir sportif à canon lisse, par exemple, pour lesquels nous disposons de nombreuses sources de données. Troisièmement, les codes douaniers des armes légères et de petit calibre militaires ont changé en 2002. Cette transition signifie que les données antérieures et postérieures à cette date ne sont pas totalement comparables, même si l'on constate des chevauchements importants.

Résumé

Une grande partie de la discussion sur le commerce mondial des armes légères et de petit calibre porte effectivement sur les États-Unis, qui constituent de loin le plus grand importateur de pistolets et de revolvers, de fusils de tir sportif à canon lisse et de munitions de petit calibre. Par ailleurs, les augmentations de la demande américaine expliquent près de la moitié des hausses mondiales des exportations d'armes légères et de petit calibre ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions. Des quatre secteurs analysés ici, le seul pour lequel les États-Unis ne représentaient pas à la fois le plus grand exportateur et le plus grand importateur était celui des armes légères et de petit calibre militaires. Bien que dominant les exportations militaires, les États-Unis étaient le 6^e importateur dans cette catégorie. Derrière les États-Unis, et en fonction du type d'armes, 15 à 20 autres pays se partagent la majorité des importations et des exportations. En effet, la plupart des transferts de pistolets et revolvers, de munitions de petit calibre, de fusils de tir sportif à canon lisse, se sont réglés entre pays développés. Au total, les grands exportateurs sont responsables de quelque 83 % de l'ensemble des exportations rapportées à Comtrade entre 2000 et 2006. La production des armes légères et de petit calibre s'est mondialisée, mais une poignée de pays contrôle toujours la majorité du commerce.

DÉFINITION D'UNE NOUVELLE APPROCHE

En 2006, en s'appuyant sur des sources de données améliorées en termes de quantité et de qualité, mais toujours déficientes sur certains points non négligeables, le Small Arms Survey a réévalué son estimation antérieure de 4 milliards USD de la valeur annuelle du commerce mondial autorisé d'armes légères et de petit calibre, de leurs pièces détachées, accessoires et munitions (*Annuaire sur les armes légères*, 2006, p. 66-67). Trois ans plus tard, les données supplémentaires sont-elles suffisantes pour mesurer ce commerce de manière plus précise ? Cette section inaugure une exploration pluriannuelle de cette question qui donnera lieu à une estimation révisée de la valeur en USD de l'ensemble du commerce mondial autorisé des armes légères et de petit calibre. Le commerce des armes à feu a été évalué cette année et sera suivi par une analyse similaire des pièces détachées, accessoires et munitions ainsi que des armes de petit calibre dans les années à venir¹⁵.

Dans le cadre de l'évaluation réalisée cette année, les auteurs ont compilé des données sur les exportations d'armes à feu de 53 pays en 2006. Ces données proviennent de différentes sources, dont certaines sont nouvelles, comme les informations sur les transferts d'armes légères transmises au Registre de l'ONU. On trouvera ci-dessous une évaluation succincte des données elles-mêmes, suivies d'une analyse de ce que celles-ci apprennent en matière de commerce mondial des armes à feu. Il convient de noter que cette section et la suivante du présent chapitre¹⁶ portent exclusivement sur les armes à feu (voir l'introduction pour une définition de ce terme). Par conséquent, les valeurs ne représentent pas les autres types d'armes de petit calibre, pièces, accessoires ou munitions, sauf indication contraire.

Une grande partie
du commerce des
armes légères reste
difficile à vérifier.

Changements apportés aux données et aux rapports depuis 2001

La quantité et, dans une moindre mesure, la clarté et l'utilité des données sur les transferts d'armes à feu ont considérablement évolué depuis la première édition de l'*Annuaire sur les armes légères* en 2001. Les nouvelles sources de données identifient des transferts d'armes pour lesquels aucune information n'était disponible auparavant et clarifient les données ambiguës ou incomplètes figurant dans les sources existantes. Les informations générales sur les transferts d'armes à feu transmises au Registre de l'ONU sont particulièrement remarquables. En 2006, ces rapports révélaient des informations inédites ou des détails complémentaires concernant l'exportation d'armes à feu militaires de 35 pays sur les 53 étudiés dans ce chapitre (DADNU, 2006)¹⁷. Les nouveaux rapports nationaux communiqués par de grands exportateurs d'armes à feu comme la Bulgarie et l'Ukraine ont également permis d'extraire de grandes quantités de données utiles¹⁸.

L'expansion et l'affinement des sources de données existantes a également permis de mieux comprendre le commerce des armes à feu d'une manière générale. Les modifications apportées à la façon dont les pays communiquent les données sur les exportations d'armes à Comtrade ont rendu ces données plus utiles. Dans le cadre d'une série d'amendements apportés aux Systèmes harmonisés de description et de codification entrés en vigueur en 2002, l'OMD a créé de nouvelles subdivisions pour le code HS 930100 qui représente les « armes militaires ». Les nouvelles subdivisions dissocient effectivement les données relatives à la panoplie disparate d'armes réunies sous l'ancien code, permettant aux chercheurs d'établir une distinction entre les transferts d'armes à feu militaires (930190) et les transferts d'artillerie, de lance-roquettes, de tubes lance-torpilles et autres armes. L'adoption de ces sous-divisions a été rapide et généralisée. En 2006, seuls 7 pays utilisaient encore l'ancien code 930100.

Les améliorations apportées au rapport sur les exportations d'armes publiées dans le cadre du *Rapport annuel établi en application du point 8 du dispositif du Code de conduite de l'Union européenne en matière d'exportation d'armement* (Rapport de l'UE)¹⁹, une source de données essentielle sur les exportations d'armes européennes (voir notamment CoEU, 2007 ; 2008) sont tout aussi indicatives de la tendance vers des données plus abondantes et plus précises. Lorsque l'Union européenne a publié ce rapport pour la première fois en 1999, les données sur les transferts d'armes conventionnelles se limitaient à la valeur totale des exportations d'armes et au nombre de licences d'exportation d'armes octroyé par chaque État membre de l'UE. En comparaison, le rapport de 2007 contient une répartition détaillée des exportations, par catégorie de la Liste militaire, vers chaque destinataire, y compris des données sur les livraisons effectives d'armes et les licences octroyées²⁰.

Malgré ces améliorations, il reste difficile de vérifier une grande partie du commerce mondial des armes à feu. Plusieurs grands producteurs d'armes légères ne communiquent des données que sur certaines catégories d'armes à

feu. Sur les 53 pays étudiés dans ce chapitre, sept ont communiqué des données à Comtrade sur les exportations d'armes de tir et de chasse, et peu voire aucune donnée officielle sur les armes de poing et les armes à feu militaires. Parmi ces pays figurent la Fédération de Russie et la Chine – deux des plus grands exportateurs mondiaux d'armes à feu. D'autres pays fournissent encore moins d'informations : six des pays étudiés ne fournissent aucune donnée sur les exportations d'armes à feu en 2006. Certes, les données miroir des pays importateurs ont comblé certaines de ces lacunes, mais de nombreux transferts d'armes importants sont sans aucun doute passés inaperçus²¹.

Parmi les pays qui fournissent des rapports sur les exportations d'armes par le biais d'un ou de plusieurs mécanismes de rapportage étudiés pour les besoins de ce chapitre, la portée, la clarté et la spécificité des données varient considérablement. Certaines sources de données sont remarquablement détaillées, énumérant, d'une part, le type, la quantité, la valeur et le destinataire des armes transférées et, d'autre part, l'objet du transfert (par ex. : « pour réexportation vers l'Inde »), le mode et la date de livraison (DADNU, 2006, p. 26). Le rapport de la Nouvelle-Zélande transmis au Registre de l'ONU pour 2007 identifie notamment le pays importateur, la marque, le modèle et le numéro de série de chaque arme à feu exportée (Nouvelle-Zélande, 2008). D'autres rapports révèlent peu d'informations sur les exportations et les importations du pays qui l'a établi. Le rapport japonais adressé au Registre de l'ONU pour 2006, par exemple, réunit toutes les données sur les achats, y compris les acquisitions nationales (DADNU, 2006, p. 21). En revanche, ces données ne révèlent pratiquement rien sur les fournisseurs du Japon, ni sur leurs activités d'exportation.

Le manque de compatibilité entre les sources de données représente un autre obstacle de taille empêchant de comprendre pleinement le commerce des armes. Certaines sources, comme le Rapport de

Encadré 1.2 Les exportations d'armes américaines et les mystérieux transferts 9301909090 à destination du Japon

Même les données émanant des pays faisant preuve de la plus grande transparence souffrent parfois d'ambiguïté, d'imprécision et d'opacité. Les États-Unis, souvent identifiés par le Small Arms Survey comme l'un des exportateurs d'armes légères les plus transparents au monde (voir Baromètre de transparence), en constituent un bon exemple. Le gouvernement américain publie plusieurs rapports différents sur les transferts d'armes accessibles au public, répartit les données douanières sur les transferts d'armes à feu en codes de référence de marchandises à dix chiffres et aide les chercheurs privés à lever les ambiguïtés figurant dans les sources de données et à réconcilier des données apparemment contradictoires.

Malgré cette transparence, les ambiguïtés dans la classification des données, les sensibilités des importateurs et une approche hétéroclite en matière d'établissement des rapports nationaux sur les transferts d'armes empêchent une estimation définitive des exportations d'armes américaines. L'impact de ces limitations sur la clarté et la transparence se manifeste d'emblée dans le cas des exportations d'armes vers le Japon en 2006. Sur les 245 millions USD d'exportations déclarés par les exportateurs américains sous les quatre principales catégories douanières utilisées pour les armes à feu en 2006, le Japon a été identifié comme ayant importé près de 38 % (92 millions USD). De ce total, plus de 98 % (90 millions USD) ont été classés sous une obscure sous-catégorie d'« armes militaires » qualifiée de manière ambiguë comme « autres » armes (code de référence de marchandises 9301909090) (US Census Bureau, 2008). La signification de l'appellation « autres » est difficile à cerner étant donné que les exportateurs ont envoyé des marchandises autres que des armes à feu sous cette subdivision dans le passé²². Le principal rapport national, le rapport de la Section 655, fournit peu d'explications vu que les données sur les ventes militaires intergouvernementales vers le Japon sont épurées et que les données sur les ventes commerciales se limitent aux licences octroyées. Comme les licences américaines sont octroyées pour une durée de 4 ans et que toutes les licences ne donnent pas lieu à un transfert, les données sur les licences ne revêtent qu'une utilité réduite.

L'enquête menée durant un mois par le Census Bureau américain afin d'identifier les 90 millions USD d'exportations d'« autres » armes à destination du Japon a révélé que 57 % (51 653 899 USD) étaient mal répertoriés. Les exportations évaluées à 34 643 080 USD ont été ensuite requalifiées en pièces et accessoires pour d'« autres » armes militaires non spécifiées, et les exportations restantes d'une valeur de 17 010 819 USD ont été requalifiées en « pièces pour missiles guidés »²³. Ces corrections à elles seules ont donné lieu à une révision à la baisse de plus de 20 % de la valeur estimée des exportations d'armes à feu américaines en 2006.

Ce cas illustre à la fois les lacunes des données existantes sur les transferts d'armes à feu et la difficulté de confirmer et de corroborer ces données. Peu de gouvernements publient des données suffisamment détaillées pour détecter ces anomalies et ceux qui sont susceptibles de répondre rapidement à des demandes d'enquête provenant de l'extérieur sont encore plus rares. Même dans des pays comme les États-Unis, où de telles enquêtes sont possibles, examiner de cette manière chaque transfert inscrit dans une catégorie ambiguë n'est pas faisable. Par conséquent, même dans les pays les plus transparents, l'analyse du commerce des armes à feu représente une tâche difficile et la confirmation systématique de chaque transfert s'avère quasi impossible.

**Le manque de
transparence dans
les rapports facilite
la dissimulation de
ventes d'armes aux
régimes violents.**

l'UE, ne fournit que les valeurs des transferts tandis que d'autres, notamment le Registre de l'ONU, n'indiquent que le nombre d'unités transférées. Par conséquent, il est difficile de combiner et de réconcilier ces sources de données. En outre, les données financières révèlent souvent peu d'informations sur la nature et la taille des exportations, même si elles restent les données sur les transferts d'armes à feu les plus couramment communiquées.

Les données incohérentes et fallacieuses aggravent encore ce problème. La communication, par certains pays, de données portant sur les licences au Registre de l'ONU et de données relatives aux livraisons par d'autres présente une incohérence particulièrement dérangeante. Malgré les directives de l'ONU invitant à ne « déclarer que les transferts considérés comme ayant été effectués durant l'année de l'établissement du rapport » (DADNU, 2007, p. 5), 6 des 13 personnes interrogées dans le cadre d'une enquête menée par le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) ont indiqué que leur rapport au Registre de l'ONU pour 2006 reposait sur les données liées aux licences, qui peuvent ou non refléter des exportations réelles (Holtom, 2008, p. 26). La catégorisation erronée des exportations dans les données douanières constitue un autre problème. Comme l'a mentionné Small Arms Survey, le Brésil déclare systématiquement ses exportations de pistolets sous la catégorie des fusils de chasse et de tir sportif à canon rayé dans les données douanières (Annuaire sur les armes légères, 2007, p. 95-96).

Par conséquent, malgré les améliorations significatives de la quantité et de la qualité des données sur les transferts d'armes légères, une grande partie du commerce reste opaque. Or cette opacité non seulement empêche toute tentative de mesurer le commerce mondial des armes à feu, mais facilite également la dissimulation de ventes d'armes à des régimes violents ou agressifs. Elle entrave les efforts visant à prévenir l'accumulation excessive d'armes et freine la mise en œuvre efficace des accords multilatéraux, qui s'appuie sur des informations détaillées et précises sur les transferts d'armes pour vérifier le respect de leurs termes par les États membres.

Révision de l'estimation mondiale des transferts autorisés d'armes à feu

Pour convertir la masse croissante de données sur les transferts d'armes à feu en connaissances relatives au commerce mondial, les auteurs ont réuni et analysé des données portant sur 53 pays. Quarante-six pays ont été sélectionnés sur la base de leur statut de principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre en 2006, comme l'indiquent les données de Comtrade²⁴. Sept autres pays ont été choisis, soit en raison de leur grand potentiel d'exportation (dû à de grands stocks d'armes légères excédentaires, ou à leur capacité de production latente ou naissante), soit parce qu'on les soupçonne d'exportations importantes, bien qu'ils ne publient que peu ou pas de données sur leurs exportations d'armes²⁵. Ensemble, ces pays représentent environ 99 % des transferts d'armes légères et de petit calibre enregistrés dans Comtrade (en dollars). La majorité des données réunies pour cette étude provenaient des sources suivantes : Comtrade (n.d.), le Registre de l'ONU, le Rapport de l'UE (CoEU, 2007), les rapports nationaux sur les exportations d'armes, la base de données du NISAT sur les transferts d'armes légères (NISAT, n.d.) ainsi que d'autres sources régionales et nationales, y compris les recherches sur le terrain menées par des experts dans les pays concernés²⁶.

Pour chacun des 53 pays, des données sur les exportations d'armes à feu militaires²⁷, de pistolets et revolvers ainsi que d'armes de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé ont été réunies à partir de toutes les sources de données susmentionnées. Des tableaux individuels ont ensuite été créés pour chacun des pays et complétés avec les données qui ont été comparées. Il est arrivé souvent que deux ou plusieurs sources déclarent des valeurs différentes pour les mêmes exportations. Dans ces cas, ce sont les données les plus détaillées ou spécifiques, ou provenant de la source considérée comme la plus fiable, qui ont été retenues²⁸.

Lorsque les données sur la quantité (unités) d'armes légères exportées étaient mentionnées, sans que soit précisée la valeur de l'exportation, les données unitaires ont été converties en une valeur USD en multipliant le nombre d'unités par un prix unitaire moyen calculé à partir des données des précédentes exportations d'armes identiques ou comparables du pays en question. Lorsque les données sur les valeurs d'exportation des années antérieures étaient inexistantes ou n'étaient pas disponibles en nombre suffisant pour un pays donné, un prix unitaire global moyen – calculé à partir de sept années de données relatives aux exportations d'armes à feu identiques ou comparables recueillies pour différents pays²⁹ – a été utilisé. Lorsque les données sur les transferts de différents types d'armes à feu étaient réunies sous une seule catégorie de munitions, les données n'ont été utilisées qu'en l'absence de données correspondantes plus détaillées ou spécifiques dans d'autres sources.

Tableau 1.22 Estimation* des exportations d'armes à feu de 53 pays, regroupées par catégorie, 2006

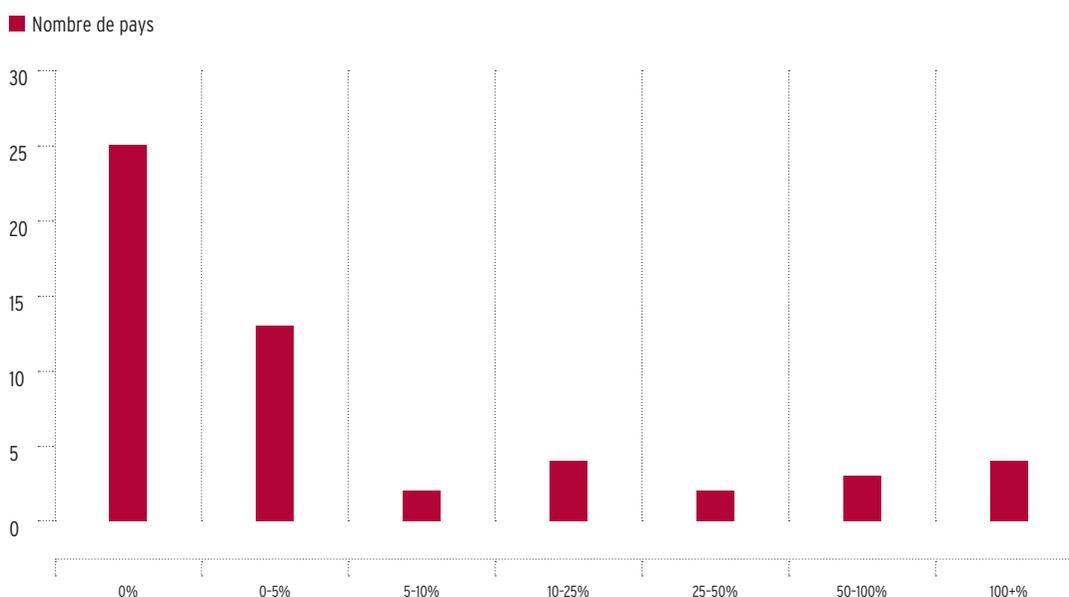
Catégorie	Total, Comtrade (USD)**	Estimation révisée (USD)**	% différence
Armes à feu militaires	244 millions	321 millions	32
Pistolets et revolvers	428 millions	430 millions	< 1
Fusils de chasse et de tir sportif	756 millions	779 millions	3
Armes à feu (non précisées)	n/a	39 million	n/a
Total	1 428 millions	1 568 millions	10

* Il est important de souligner que ces valeurs ne sont que des estimations. Comme indiqué dans l'encadré 1.2, les limitations des données disponibles empêchent d'établir une analyse définitive, même pour les pays les plus transparents.

** Les totaux sont arrondis au million le plus proche.

La valeur estimée de ces transferts représentait un faible pourcentage du total mondial (voir « Armes à feu (non précisées) » dans le tableau 1.22).

Pour chaque pays, les données sélectionnées à partir des différentes sources ont ensuite été additionnées pour obtenir une valeur totale estimée en dollars pour chaque catégorie d'armes à feu (à savoir, les armes à feu militaires, les pistolets et revolvers, et les fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé). Les totaux par catégorie pour chaque pays ont ensuite été additionnés pour obtenir les taux mondiaux estimés pour chaque catégorie. Ces totaux sont repris dans le tableau 1.22. La première estimation, présentée dans la colonne intitulée « Total Comtrade », se compose exclusivement des données de Comtrade. La seconde colonne, intitulée « Estimation révisée », contient les totaux obtenus à partir de la méthodologie et des sources citées ci-dessus. La compilation et la juxtaposition des totaux des deux séries de données soulignent de cette manière les différences entre la source de données historique (Comtrade) et les nouvelles sources de données étendues, comme le reflète l'estimation. Elles soulignent également le fait que ces deux chiffres sont des estimations et non des calculs définitifs³⁰.

Graphique 1.3 Différence entre les données de Comtrade et les sources de données combinées (%)

Comme le montre le tableau 1.22, les sources de données examinées dans ce chapitre montrent que les transferts d'armes à feu représentent une valeur approximative de 1,57 milliard USD pour les 53 pays analysés. Environ 9 % de ce total, soit 140 millions USD, reflètent des transferts excédant les chiffres rapportés à Comtrade. Les sources de données autres que Comtrade étaient particulièrement riches en données sur les armes à feu militaires, comme en témoigne la révision à la hausse de 32 % des estimations mondiales relatives aux transferts dans cette catégorie. Les différences entre les totaux estimés pour les transferts d'armes de poing et des fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé étaient moins importantes au niveau mondial tandis que des écarts significatifs sont apparus au niveau national.

Nos conclusions ont également varié considérablement d'un pays à l'autre, comme l'illustre le graphique 1.3. Pour 25 des 53 pays analysés, aucune différence n'a été constatée entre le total en USD calculé sur la base des données de Comtrade et le total obtenu par l'ensemble des sources. Des différences mineures (moins de 5 %) sont apparues dans les totaux de 13 pays et, dans 2 autres cas, les différences oscillaient entre 5 et 10 %. Pour 13 des 53 pays analysés, la différence entre l'estimation révisée et le total de Comtrade était plus importante, à savoir supérieure à 10 %. Pour 4 de ces pays, la différence entre l'estimation révisée et le total de Comtrade était supérieure à 100 %.

Cumulativement, les données complémentaires réunies pour les pays affichant une différence supérieure ou égale à 10 % reflètent des douzaines de transferts d'armes, représentant des milliers de fusils, qui n'ont pas été déclarés à Comtrade. Les données sur la Hongrie révèlent à elles seules des transferts supplémentaires de 24 280 pistolets-mitrailleurs, 2 736 mitrailleuses légères, 136 mitrailleuses lourdes et 175 pistolets. Ce cas illustre également l'importance de données unitaires. Les armes obsolètes et les surplus sont souvent donnés ou vendus pour une fraction du prix initial. C'est pourquoi les données sur la valeur de ces transferts constituent rarement un bon indicateur de leur importance en termes de sécurité ou de politique étrangère.

Nos recherches ont également généré de plus amples informations sur les transferts d'armes déclarés à Comtrade. Ces informations ont révélé plus précisément les types d'armes à feu exportés et, dans certains cas, ont facilité l'identification et la correction des erreurs. Les données sur les armes à feu militaires américaines obtenues par le Census Bureau en constituent un bon exemple. Contrairement aux données de Comtrade, qui sont additionnées sous une seule catégorie de marchandises à six chiffres, intitulée « armes militaires », qui comprend toutes les armes militaires et les « armes d'appui de l'infanterie » non spécifiées, les données du Census Bureau sont réparties en quatre (4) sous-catégories à dix chiffres : « fusils militaires à canon rayé » (9301903000), « fusils militaires à canon lisse » (9301906000), « mitrailleuses militaires » (9301909030) et « autres » armes militaires (9301909090). Ces données indiquent que, sur les quelque 75 000³¹ « armes militaires » réunies dans la catégorie à six chiffres de Comtrade, 29 % étaient des fusils militaires à canon rayé, 14 % des fusils militaires à canon lisse et 45 % des mitrailleuses. Les unités restantes ont été déclarées par les exportateurs comme d'« autres » armes. L'analyse par le Small Arms Survey des données ventilées dans la catégorie « autres » a permis de découvrir et de corriger une erreur de 50 millions USD figurant dans les données sur les exportations vers le Japon (voir encadré 1.2). Cette découverte n'aurait pas été possible sans des données détaillées.

Comme nous l'avons fait remarquer ci-dessus, nos recherches n'ont permis de découvrir que peu, voire aucune donnée supplémentaire concernant près de 65 % des pays étudiés³². Les sources autres que Comtrade contenaient une quantité négligeable de données complémentaires sur 9 pays et aucune pour 25 autres pays. Dans ce dernier groupe figurent plusieurs pays qui ne fournissent que peu ou pas de données à Comtrade, dont l'Iran et la Corée du Nord, tous deux estimés être des producteurs et des exportateurs d'armes légères. Ces lacunes dans les données s'expliquent par plusieurs facteurs, notamment la nature facultative des mécanismes de rapportage et la communication inexistante ou partielle de données miroir par les États importateurs. Par conséquent, malgré la prolifération des données ces dernières années, la compréhension générale des exportations d'armes à feu de nombreux pays reste extrêmement limitée.

La compréhension
générale des
exportations
d'armes à feu de
nombreux pays reste
extrêmement
limitée.

Encadré 1.3 Évaluer le commerce non documenté

Vu le manque de données sur les transferts d'armes à feu provenant de plusieurs États exportateurs connus ou suspectés, le commerce des armes à feu non documenté est probablement significatif. Il n'est pas possible de déterminer avec précision l'ampleur réelle de ce commerce. Néanmoins, d'une certaine manière, les exportations qui ne figurent pas actuellement dans les sources de données disponibles peuvent être déduites indirectement d'autres sources comme les informations sur la production d'armes à feu, les relations politico-militaires, les comptes rendus médiatiques de transferts récents et les données miroir des États importateurs. Nous appuyant sur ces informations, nous estimons le commerce non documenté des armes à feu à une valeur de 100 millions US minimum. Il s'agit là d'une estimation conservatrice obtenue de manière très différente des autres estimations publiées dans ce chapitre, qui sont fondées sur des données détaillées – bien qu'imparfaites. Voici une brève explication de nos estimations par catégorie d'armes à feu³³.

Les armes à feu militaires

Nous estimons que la quote-part la plus importante du commerce non documenté concerne les armes à feu répondant à des spécifications militaires. Le comportement antérieur, la taille de l'industrie nationale des armes à feu, les communiqués de presse portant sur des contrats présumés, le travail sur le terrain ou une combinaison de tous ces éléments suggèrent que certains pays faisaient partie des grands exportateurs en 2006, même si les données disponibles semblent incomplètes. La Chine représente probablement le pays comptant la plus grande quantité d'exportations non documentées, vu les rapports, nombreux mais souvent vagues, sur les exportations d'armes à feu militaires chinoises vers des pays d'Afrique et d'Asie. Israël, Singapour et Taïwan sont d'autres pays qui semblent présenter des quantités importantes de transferts non documentés. La Biélorussie, l'Iran, la Corée du Nord, le Pakistan et l'Afrique du Sud sont des pays qui comptent une quantité plus réduite de transferts estimés non documentés. Le travail sur le terrain ayant indiqué que la seule exportation d'importance de la Fédération de Russie était destinée au Venezuela, un pays pour lequel nous disposons des données relatives aux importations, on a estimé que ce pays n'avait pas de nombreuses exportations non documentées en 2006.



Ancré au large du port de Durban, le porte-conteneurs chinois An Yue Jiang transporte une cargaison d'armes destinée au Zimbabwe, avril 2008. © AP Photo

Revolvers et pistolets

Comtrade et d'autres sources fournissent un nombre considérable de données sur les transferts de 11 principaux exportateurs de pistolets et de revolvers. Néanmoins, il existe des pays producteurs de pistolets qui ne transmettent pas systématiquement des rapports à Comtrade, et pour lesquels les données miroir semblent insuffisantes. Il s'agit de la Chine, de la Fédération de Russie et de l'Afrique du Sud. Le commerce non documenté des pistolets et des revolvers émanant de ces États pourrait être significatif vu (1) leur capacité de production, y compris la production de modèles destinés à l'exportation ; (2) la coopération militaire extensive et les accords d'échange de matériel de défense avec des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui fournissent des rapports insuffisants sur leurs importations à Comtrade ; et (3) une absence de données miroir des États-Unis, qui fait preuve de transparence et importe 56 % des pistolets exportés par les 53 pays étudiés dans ce chapitre.

Fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé

La valeur du transfert non documenté de fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé semble minime. Vu que la plupart des pays du monde déclarent leurs transferts de fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé à Comtrade, nous pouvons être pratiquement certains d'identifier presque tous les grands exportateurs – du moins en nous appuyant sur les données fournies par les importateurs à Comtrade. Sur les 17 pays identifiés via Comtrade comme exportant 1 % ou plus des 779 millions USD de transferts documentés d'armes de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé, nous disposons d'informations dignes de foi pour tous sauf pour l'Ukraine, dont les exportations figurent dans le rapport national (Pyadushkin, 2008)³⁴. Néanmoins, il existe au moins un pays soupçonné d'exporter des fusils de tir et de chasse pour lequel nous ne disposons d'aucune donnée dans Comtrade : la Biélorussie. Bien que la Biélorussie ne semble pas être un grand producteur d'armes à feu, il se peut qu'elle dispose de grands surplus d'armes à feu datant de l'ère soviétique et pré-soviétique prêts à être exportés.

ANALYSE DES TRANSFERTS D'ARMES À FEU EN 2006

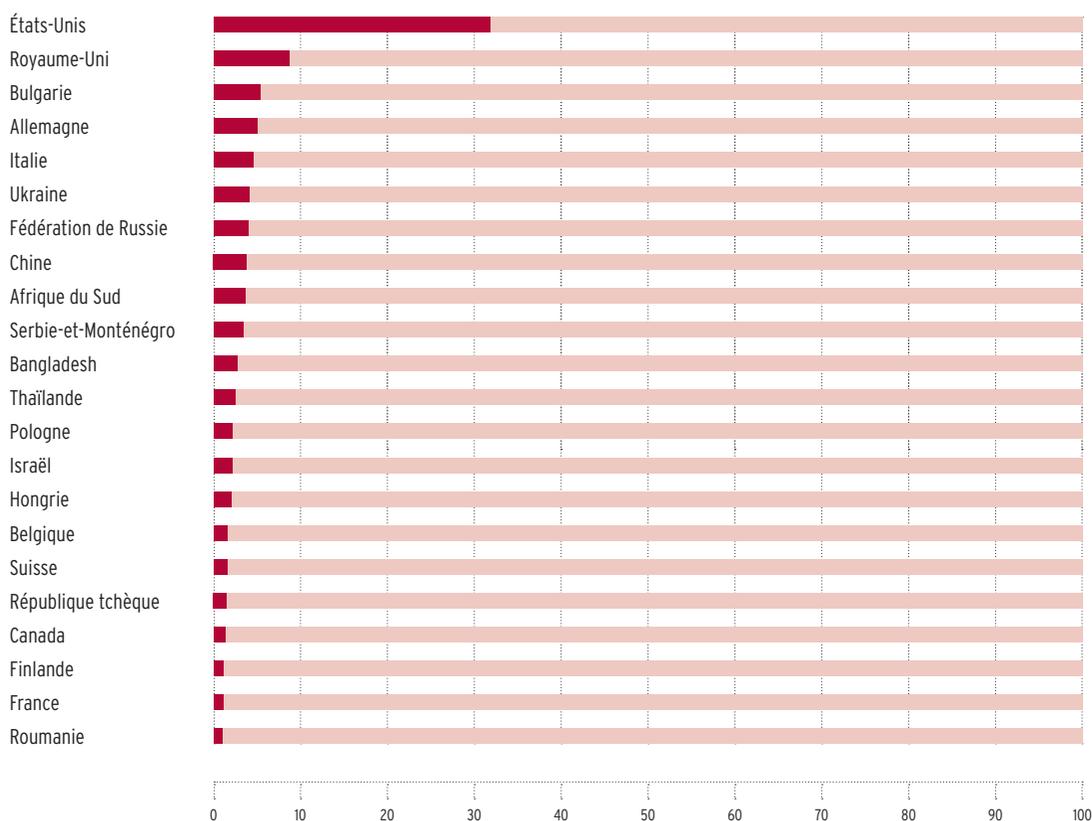
Les armes à feu militaires

En 2006, les 53 pays analysés dans cette section ont exporté au moins 500 000 armes à feu militaires, pour une valeur estimée à 321 millions USD. Ces transferts représentaient 20 % de la valeur des transferts autorisés de l'ensemble des armes à feu de l'année en question. Vu que certains pays n'ont communiqué que peu ou pas d'informations sur le nombre d'armes exportées, le chiffre ci-dessus est sous-estimé.

Cette section analysera le commerce des armes à feu répondant à des spécifications militaires : fusils automatiques et carabines, fusils sniper, mitrailleuses légères, d'appui général, pistolets-mitrailleurs, mitrailleuses lourdes et fusils de « combat »³⁵. Les mitrailleuses lourdes, en raison de leur difficulté à être transportées par une personne, sont normalement répertoriées dans la catégorie des armes de petit calibre. Elles sont reprises ici car, dans la pratique, les exportateurs placent souvent les mitrailleuses lourdes dans la même catégorie que les armes légères militaires, rendant souvent impossible de distinguer les données sur les mitrailleuses lourdes des données sur les autres armes légères.

Il convient de noter que cette section examinera des catégories d'armes différentes de celles étudiées dans la section intitulée « Tendances mondiales, 2000-2006 ». Dans cette dernière section, la catégorie « armes légères et de petit calibre militaires » reprenait tous les types d'armes de petit calibre, y compris les lance-roquettes et les lance-grenades. Dans la présente section, nous utilisons le terme « armes à feu militaires » pour désigner uniquement les armes à feu mentionnées ci-dessus. Par conséquent, les chiffres des deux sections diffèrent souvent radicalement.

Graphique 1.4 Proportion du commerce mondial identifié des armes à feu militaires (%), 2006



Remarque : ce chiffre ne reprend que les pays comptabilisant 1 % ou plus des transferts mondiaux, de sorte que les pourcentages des pays individuels ne totaliseront pas 100 %.

Sources : Comtrade (n.d.) ; rapports nationaux sur les exportations d'armes ; CoEU (2007) ; DADNU (2006) ; NISAT (n.d.)

Des soldats irakiens avec leurs nouveaux fusils distribués par les forces américaines au camp Taji, au nord de Bagdad (mai 2007).
© Ceerwin Aziz/AFP



Cette section reprend quelques-unes des conclusions de la section intitulée « Tendances mondiales, 2000-2006 »³⁶. Alors que les données de 2006 reflètent clairement une diversification de la capacité de production, cette section suggère également que, dans la pratique, le commerce des armes à feu militaires est dominé par les États-Unis et une poignée d'autres pays. Parmi les pays pour lesquels nous disposons de données sur les transferts d'armes à feu militaires, seuls 22 représentaient des exportations totalisant 1 % ou davantage du commerce global total des 53 pays. De ceux-ci, trois représentaient 5 à 10 %, les États-Unis représentant près de 1/3 de l'ensemble des transferts identifiés, avec 32 %.

Le tableau 1.23 résume les données disponibles sur les exportations d'armes à feu militaires pour tous les pays représentant plus de 1 % des exportations mondiales. Ces données proviennent de plusieurs sources, dont Comtrade, les rapports nationaux sur les exportations d'armes, le Rapport de l'UE, le Registre de l'ONU, les recherches sur le terrain et la base de données du NISAT. Malgré le large éventail de sources utilisées, les chiffres de 4 pays repris dans le tableau – la Fédération de Russie, Israël, l'Afrique du Sud et la Chine – sont probablement largement sous-estimés vu que ces pays ne divulguent pas les informations sur les exportations d'armes à feu militaires. Les données sur les exportations de ces pays sont donc largement limitées aux « données miroir » (à savoir les données déclarées par les pays importateurs). Inversement, il est peu probable que deux pays, le Bangladesh et la Thaïlande, comptent parmi les principaux exportateurs dans les années à venir. Dans les deux cas, leur inclusion s'explique par un seul grand transfert – du Bangladesh à la Côte d'Ivoire et de la Thaïlande à Singapour.

Tableau 1.23 Pays présentant 1 % ou plus des transferts mondiaux, 2006

Pays (par ordre décroissant de la valeur des transferts)*	Nombre d'armes à feu militaires identifiées (peut ne pas inclure tous les transferts)	% de tous les transferts d'armes à feu militaires	% de tous les transferts d'armes légères	Cinq principaux partenaires (exportations > 100 000 USD)
États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> Mitrailleuses : 31 928 Fusils et carabines militaires : 26 129 Non spécifié : 13 124 Fusils de combat à canon lisse : 7 830 Total : 79 011	31,8	6,5	Japon Colombie Pays-Bas Bahreïn Égypte
Royaume-Uni	<ul style="list-style-type: none"> Fusils sniper : 15 273 Pistolets-mitrailleurs : 1 356 Fusils d'assaut : 12 909 Mitrailleuses d'appui général : 466 Fusils semi-automatiques : 207 Mitrailleuses lourdes : 33 Mitrailleuses légères : 115 Fusils et carabines : 13 Fusils automatiques : 21 Non spécifié : 1 Total : 30 394	8,7	1,8	Afghanistan Turquie Arabie saoudite Brésil Pakistan
Bulgarie	<ul style="list-style-type: none"> Mitrailleuses légères : 2 (Données disponibles limitées sur les quantités)	5,3	1,1	Irak
Allemagne	<ul style="list-style-type: none"> Non spécifié : 19 453 Fusils d'assaut : 1 482 Pistolets-mitrailleurs : 440 Total : 21 375	5,0	1,0	Arabie saoudite États-Unis Lettonie Suisse Malaisie
Italie	<ul style="list-style-type: none"> Non spécifié : 2 498 Total : 2 498	4,6	0,9	Suisse Mexique États-Unis
Ukraine	<ul style="list-style-type: none"> Fusils d'assaut et pistolets-mitrailleurs : 152 502 Non spécifié : 17 217 Mitrailleuses légères : 799 Mitrailleuses lourdes : 13 Total : 48 187	4,1	0,8	Libye Géorgie ³⁷ Azerbaïdjan Tchad États-Unis
Fédération de Russie	<ul style="list-style-type: none"> Non spécifié : 48 187 Total : 48 187	4,0	0,8	Venezuela États-Unis
Chine	<ul style="list-style-type: none"> Non spécifié : 24 555 Fusils et carabines : 390 Pistolets-mitrailleurs : 118 Total : 25 063	3,7	0,8	Éthiopie Tanzanie Madagascar



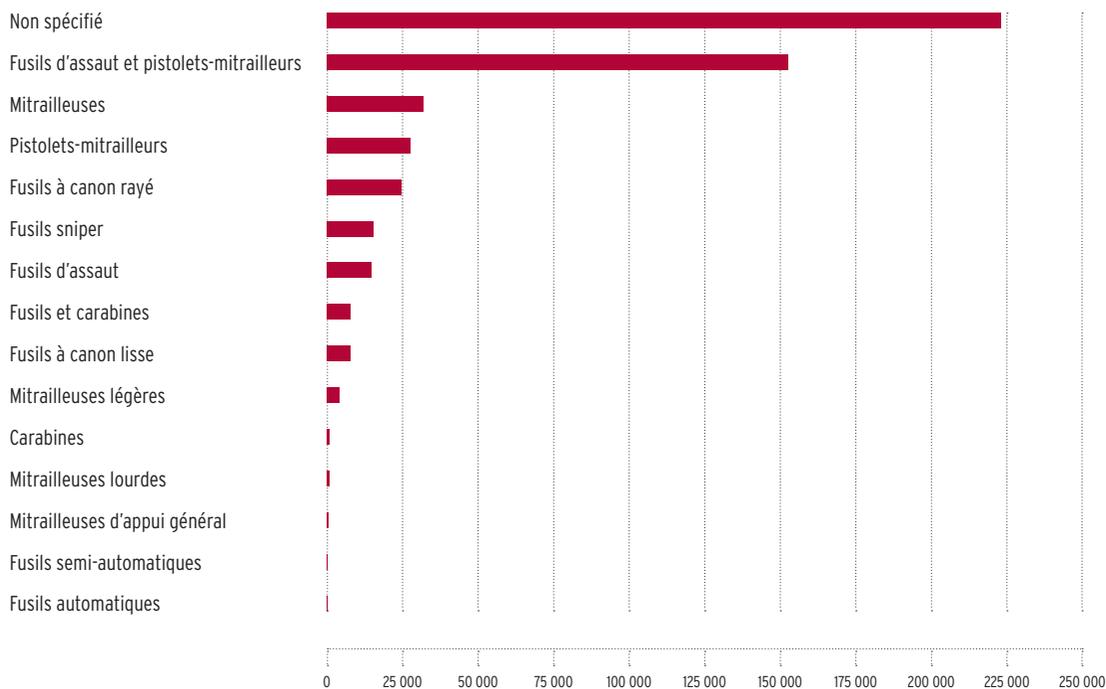
Afrique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 2 (Données disponibles limitées sur les quantités)	3,6	0,7	Colombie Arabie saoudite
Serbie-et-Monténégro	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 12 466 Total : 12 466	3,4	0,7	Birmanie/Myanmar Cameroun Irak Arménie Grèce
Bangladesh	Données sur les quantités non disponibles	2,7	0,6	Côte d'Ivoire
Thaïlande	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 8 817 Total : 8 817	2,5	0,5	Singapour
Pologne	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 7 163 • Mitrailleuses lourdes : 345 • Fusils d'assaut : 22 Total : 7 530	2,1	0,4	Jamaïque Irak Inde Bulgarie Jordanie
Israël	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 9 133 • Fusils d'assaut : 200 • Fusils et carabines : 2 Total : 9 335	2,1	0,4	Colombie Trinité-et-Tobago États-Unis Cameroun Australie
Hongrie	<ul style="list-style-type: none"> • Pistolets-mitrailleurs : 24 280 • Non spécifié : 5 437 • Mitrailleuses légères : 2 736 • Mitrailleuses lourdes : 136 Total : 32 589	2,0	0,4	Afghanistan États-Unis Roumanie Irak
Belgique	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 3 307 • Fusils et carabines : 344 • Mitrailleuses légères : 60 • Mitrailleuses lourdes : 1 Total : 3 712	1,6	0,3	Suisse Mexique États-Unis Canada Allemagne
Suisse	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 6 848 Total : 6 848	1,6	0,3	Égypte Allemagne France Italie Singapour
République tchèque	<ul style="list-style-type: none"> • Fusils et carabines : 3 855 • Pistolets-mitrailleurs : 196 • Mitrailleuses lourdes : 159 • Fusils d'assaut : 30 • Mitrailleuses légères : 19 Total : 4 259	1,5	0,3	Géorgie Bosnie-Herzégovine Canada

Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 2 452 <p>Total: 2 452</p>	1,3	0,3	Royaume-Uni États-Unis Pays-Bas Danemark Suède
Finlande	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 1 234 • Fusils sniper : 20 <p>Total: 1 254</p>	1,1	0,2	Estonie Suède États-Unis Allemagne Italie
France	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 14 • Mitrailleuses : 4 <p>(Données disponibles limitées sur les quantités)</p>	1,1	0,2	Colombie Australie Sénégal
Roumanie	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifié : 4 259 <p>Total: 4 259</p>	1,0	0,2	Allemagne Afghanistan Irak Maldives

* Les pays sont classés par ordre décroissant selon la valeur financière de leurs transferts. Les proportions du commerce des armes à feu militaires et des armes légères en général sont calculées de manière similaire en fonction de la valeur des transferts.

Sources : Comtrade (n.d.) ; rapports nationaux sur les exportations d'armes ; CoEU (2007) ; DADNU (2006) ; NISAT (n.d.) ; US Census Bureau (2008)

Graphique 1.5 **Nombre d'armes à feu militaires exportées en 2006**



Sources : Comtrade (n.d.) ; rapports nationaux sur les exportations d'armes ; CoEU (2007) ; DADNU (2006) ; recherches sur le terrain ; NISAT (n.d.)

Comme nous l'avons mentionné dans la section intitulée « Définition d'une nouvelle approche », ce chapitre s'étend largement sur une étude détaillée des transferts organisés par les 53 principaux exportateurs. Sur la base de cette étude, nous estimons qu'au moins 500 000 armes à feu militaires ont été transférées par ces 53 pays en 2006. Étant donné que ce chiffre a été généré à partir de plusieurs sources de données différentes couvrant les exportations et les importations et que bon nombre de pays n'ont pas déclaré le nombre d'unités transférées, il s'agit d'un chiffre incomplet et provisoire des armes à feu militaires exportées en 2006. Parmi ces armes, 44 % n'ont pas été identifiées par type d'arme à feu spécifique (ex. « fusil à canon rayé »). En revanche, elles sont décrites en des termes plus génériques, comme « armes lisses d'un calibre inférieur à 20 mm, autres armes automatiques d'un calibre de 12,5 mm ou moins » (repris dans le tableau 1.23 et le graphique 1.5 sous la catégorie « non spécifié »). Les 56 % restants des armes à feu ont été identifiés par type spécifique. Le graphique 1.5 résume les données sur ces armes à feu. Il convient de noter que les descriptions fournies dans le tableau 1.23 et le graphique 1.5 proviennent directement des différentes sources de données, qui n'utilisent pas des classifications cohérentes. Par exemple, des armes à feu répertoriées comme « mitrailleuses » par un pays sont subdivisées en « pistolets-mitrailleurs », « mitrailleuses légères » et « mitrailleuses lourdes » par d'autres.

Les types d'armes à feu exportés, comme le montrent le tableau 1.23 et le graphique 1.5, reprennent les exportateurs pour lesquels des données étaient disponibles. Plusieurs ont effectué des transferts d'envergure à destination de l'Irak et de l'Afghanistan, y compris une exportation de 21 480 pistolets-mitrailleurs de la Hongrie vers l'Afghanistan et 11 026 fusils d'assaut en provenance du Royaume-Uni. Si des pays comme la Chine, Israël, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud déclaraient

Encadré 1.4 Les transferts à destination des forces du maintien de la paix

Les transferts d'armes légères et de petit calibre de type militaire à destination des forces déployées dans le cadre d'opérations internationales impliquant des soldats de la paix armés font partie des types de transferts importants. Ces missions peuvent être mandatées par le Conseil de sécurité des Nations unies pour opérer sous les auspices d'organisations régionales (comme l'UE ou l'Union africaine) ou dans le cadre d'un accord bilatéral entre deux gouvernements.

Les transferts d'armes destinés aux forces du maintien de la paix constituent un sous-groupe intéressant des transferts analysés dans ce chapitre. Il arrive parfois que les armes ainsi que leurs pièces et munitions correspondantes soient transportées en même temps que les forces militaires lors de leur déploiement et de leur rapatriement. Dans d'autres cas, il se peut qu'un gouvernement transfère des armes vers une mission dont le personnel présente d'autres nationalités, éventuellement dans le cadre d'un programme d'aide militaire. Bien que les opérations de maintien de la paix soient souvent établies dans des régions que l'ONU a placées sous embargo, ces transferts sont licites puisque la plupart des résolutions impliquant un embargo excluent les transferts d'armes destinés aux forces du maintien de la paix.

Certaines sources de données font état de transferts vers des forces de maintien de la paix et d'autres, comme Comtrade, ne les mentionnent pas. En outre, les transferts à destination des forces du maintien de la paix peuvent s'effectuer simultanément avec les transferts vers un gouvernement étranger. Il est donc impossible de dissocier de manière cohérente les transferts vers les opérations de maintien de la paix des autres types de transferts d'armes légères et de petit calibre, ce qui exclut tout calcul d'une estimation précise de leur valeur.

Néanmoins, plusieurs exemples récents de transferts sont presque certainement liés au maintien de la paix. Parmi les transferts mentionnés dans ce chapitre, il y a le transfert d'armes à feu militaires d'une valeur de 8 733 369 USD (Comtrade - code 930190) du Bangladesh vers la Côte d'Ivoire en 2006. En 2006, le Bangladesh a envoyé 3 400 soldats, 250 officiers de police et 25 observateurs militaires en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Opération de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI, 2006). Le gouvernement du Bangladesh n'a pas fourni aux auteurs des informations spécifiques sur ces exportations, mais un officier de l'armée du Bangladesh a confirmé que les seules circonstances dans lesquelles ces transferts d'armes étaient organisés étaient celles des opérations de maintien de la paix.

Le Rapport de l'UE reprend des informations sur les « exportations des États-membres de l'UE et des pays participant à une mission mandatée par les Nations unies ou à d'autres missions internationales » en 2006 (CoEU, 2007, tableau A.11). Ces exportations concernaient à la fois des transferts vers les troupes nationales postées à l'étranger (ex. Hongrie) et les transferts à destination des missions ou organisations internationales, comme l'exportation de pistolets et composants autrichiens vers le Tribunal criminel international pour le Rwanda. Ces transferts sont repris dans le tableau 1.24.



Un soldat chinois des forces de maintien de la paix de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) patrouille dans la rue. Août 2005.
© Svenn Torfinn/Panos Picture

Tableau 1.24 Exportations des États membres de l'UE vers les missions internationales, 2006

Pays exportateur	Pays de destination	Destinataire	Type d'armes (seules les armes légères et de petit calibre sont indiquées)
Autriche	République démocratique du Congo (RDC)	Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC)	Pistolets et composants
	Irak	Force multinationale	Pistolets et composants
	Koweït	Mission d'assistance de l'ONU pour l'Irak (MANUI)	Pistolets et composants
	Liban	Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie de l'Ouest ; Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU	Pistolets et composants
	Liberia	Mission de l'ONU au Liberia (MONUL)	Pistolets et composants
	Serbie-et-Monténégro	Mission des NU au Kosovo (MONUK)	Composants (pour armes légères et de petit calibre)
	Tanzanie	Tribunal pénal international pour le Rwanda (Unité de sécurité)	Pistolets et composants
Hongrie	Chypre	Force de maintien de la paix de l'ONU à Chypre	Mitrailleuse 7,62 PKMSZ ; pistolet-mitrailleur 7,62 mm AK63/D AMMSZ ; revolver 9 mm P9RC** ; munitions pour pistolets
	Géorgie	Mission d'observation de l'ONU en Géorgie	Munitions d'entraînement ; revolvers ; pistolets
	Israël	Force et observateurs multinationaux au Sinaï	Pistolet 9 mm P9RC**
	Liban	Force intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL)	Pistolet 9 mm 96M P9RC PA** et munitions
Allemagne	Burundi	Opération de l'ONU au Burundi Base logistique du contrôle de mouvement	Pièces pour pistolets
	RDC	Base logistique de la MONUC	Fusils semi-automatiques à canon lisse ; pièces pour pistolets-mitrailleurs ; munitions pour fusils ; munitions pour fusils de chasse ; munitions pour pistolets
	République du Congo	Officier responsable des achats MONUC	Pistolets-mitrailleurs ; pièces pour pistolets-mitrailleurs
	Koweït	Agent administratif, Contrôle de mouvement MANUI	Pièces pour pistolets-mitrailleurs
	Liberia	MONUL Unité de réception et d'inspection	Pièces pour pistolets-mitrailleurs



Grèce	Afghanistan	Force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF)	Munitions ; systèmes de visée d'armes
	Bosnie-Herzégovine	Force UE (EUFOR) Opération Althea	Pistolets
	RDC	EUFOR en République démocratique du Congo (EUFOR RD Congo)	Fusils d'assaut ; pistolets
	Macédoine	MINUK	Munitions
Portugal	Afghanistan	ISAF	Armes légères et de petit calibre ; munitions
	RDC	EUFOR RD Congo	Armes légères et de petit calibre ; munitions
	Gabon	Assistance pour EUFOR RD Congo	Armes légères et de petit calibre ; munitions
	Liban	FINUL	Armes légères et de petit calibre ; munitions
Royaume-Uni	Haiti	UE***	Revolvers (5) ; fusils à canon lisse (6) ; pistolets semi-automatiques (8) ; composants pour pistolets semi-automatiques ; pistolets-mitrailleurs (6) ; munitions pour armes légères ; munitions pour fusils de tir sportif

* Les Forces multinationales en Irak ont été autorisées par la Résolution 1511 du Conseil de sécurité de l'ONU de 2003.

** Ces informations proviennent directement du Rapport de l'UE, d'où les divergences dans la dénomination et la catégorisation de ce qui semble être le même type d'armes.

*** Extrait directement du Rapport de l'UE.

Source : CoEU (2007)

également leurs exportations d'armes à feu militaires, les ratios du graphique 1.5 seraient probablement radicalement différents.

Sur les dix plus grands exportateurs d'armes à feu militaires, les valeurs des exportations de quatre d'entre eux – la Hongrie, le Royaume-Uni, la Bulgarie et l'Ukraine – ont augmenté de plus de 5 millions USD si l'on examine les données d'autres sources que Comtrade. Le cas du Royaume-Uni est le plus frappant. Le pays a été décrit comme un producteur de niveau moyen (voir Annuaire sur les armes légères, 2003, p. 64-65), et il est donc intéressant de remarquer que les sources de données autres que Comtrade suggèrent de le classer parmi les plus grands exportateurs mondiaux d'armes à feu militaires en 2006.

Pistolets et revolvers

Contexte : pistolets et revolvers : des armes de deux mondes

En raison des réglementations et des contrôles nationaux qui existent aujourd'hui dans la plupart des régions du monde, les armes à feu militaires (pistolets-mitrailleurs, fusils automatiques, fusils militaires à canon lisse, mitrailleuses et fusils anti-matériel) sont généralement vendues en toute légalité aux forces armées, aux forces de maintien de

l'ordre et sur certains marchés civils très spécifiques (et plus réduits) comme les collectionneurs et les musées. De la même manière, la production et le commerce autorisés de fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé répondent à la demande de groupes spécifiques d'utilisateurs civils, comme les chasseurs et les tireurs sportifs ou encore les habitants de zones rurales isolées.

Les armes à canon long conviennent mal aux environnements urbains, où elles ne peuvent être transportées sans déclencher la panique (*Annuaire sur les armes légères*, 2007, p. 63-64). En revanche, les pistolets et revolvers, communément appelés armes de poing, diffèrent des autres types d'armes à feu dans la mesure où ils enregistrent grosso modo une demande équivalente sur les marchés militaires, policiers et civils. Petites, faciles à utiliser, à cacher et à transporter, et très efficaces à courte distance, les armes de poing conviennent parfaitement à la défense personnelle dans des environnements urbains et pour les combats à courte distance engagés par des utilisateurs militaires et des forces de l'ordre (*Annuaire sur les armes légères*, 2007, p. 63-64 ; Forecast International, 2007a, p. 15-17).

À l'exception du marché de niche, très petit et hautement spécialisé, des pistolets de tir sportif de haute précision, les armes de poing sont généralement produites à la fois pour les marchés civils et militaires/forces de l'ordre. Certains fabricants ont développé des versions moins puissantes de certains modèles à calibre élevé pour éviter les restrictions légales nationales relatives à la capacité du magasin ou du calibre³⁹. Un petit nombre de modèles a été conçu spécifiquement pour un usage militaire, comme les versions totalement automatiques de pistolets semi-automatiques ou des calibres extrêmement puissants (et rares) comme le FN Five-SeveN (5,7 mm).

Sur les marchés militaires et des forces de l'ordre, la demande pour les armes de poing est constante et largement définie par les cycles d'achat liés au renouvellement/à la modernisation des armes obsolètes⁴⁰ ou à l'adoption d'un nouveau calibre normalisé jugé plus efficace pour le maintien de l'ordre, comme le calibre .40 S&W, dont la puissance d'arrêt est considérable.

La majorité des 650 millions d'armes à feu civiles sont estimées être des armes de poing, dont la propriété est largement concentrée dans les marchés urbains des pays développés. La demande pour ces armes est stimulée par des facteurs comme la distribution de revenus, la culture, le besoin (réel ou perçu) de sécurité (*Annuaire sur les armes légères*, 2007, p. 57-64), ainsi que le caractère restrictif et efficace des réglementations nationales sur les armes à feu. Sur les marchés plus nantis, il est plus probable que la demande reflète les dernières « modes » de la technologie des armes de poing, y compris les nouveaux calibres et modèles incorporant les nouvelles technologies (*Annuaire sur les armes légères*, 2007, p. 57-65 ; 2005, p. 22-23).

Les pistolets
et revolvers
représentent 27 %
de l'ensemble des
armes à feu
exportées en 2006.

Les exportations de pistolets et revolvers, 2006

En 2006, la valeur totale estimée des exportations de pistolets et de revolvers pour les 53 pays étudiés approchait la barre des 430 millions USD, soit moins de 1 % de plus que le total rapporté à Comtrade (environ 428 millions USD). La différence provient essentiellement des exportations qui n'ont pas été déclarées à Comtrade par les pays importateurs ou exportateurs, mais qui ont été déclarées, soit par le pays exportateur, soit par le pays importateur, au Registre de l'ONU. Les principaux transferts de pistolets et de revolvers non enregistrés dans Comtrade concernaient des exportations autrichiennes (3 784 unités communiquées au Registre de l'ONU, importées par la Lituanie, la Grèce et la Hongrie). Ces totaux se composent des 592 unités rapportées par la Grèce, 3 111 unités communiquées par la Lituanie et 81 déclarées par la Hongrie.

Les pistolets et revolvers représentent 27 % de l'ensemble des armes à feu exportées en 2006, si l'on en croit les sources de données existantes. Les principaux exportateurs (avec 1 % ou plus des transferts mondiaux) étaient l'Autriche, l'Allemagne, le Brésil, l'Italie, les États-Unis, la Croatie, la République tchèque, l'Argentine, la Belgique, Israël et le Canada, comme le montre le tableau 1.25.

Comme le montre également le tableau 1.25, les États-Unis représentent le principal exportateur de pistolets et revolvers, le premier marché commercial pour les armes à feu dans le monde et un pays où la population civile détient près de 270 millions des 650 millions d'armes à feu estimées être entre les mains de civils à l'échelle mondiale (*Annuaire sur les armes légères*, 2007, p. 39). En réalité, les États-Unis ont reçu 59 % des armes de poing (en USD) exportées à partir des pays repris au tableau 1.25. L'Allemagne, qui a exporté presque autant d'armes de poing (en USD) vers la France que vers les États-Unis en 2006, semble faire exception à cette dépendance à l'égard du

Tableau 1.25 Pays représentant 1 % ou plus des transferts mondiaux de pistolets et revolvers, 2006

Exportateur	Nombre de pistolets et revolvers identifiés (peut ne pas inclure tous les transferts)	% de tous les transferts de pistolets et revolvers par valeur	% de tous les transferts d'armes à feu par valeur	Cinq principaux partenaires par valeur (par ordre d'importance)
Autriche	410 702	27,31	7,48	États-Unis Arabie saoudite Thaïlande Brésil Italie
Allemagne	288 579	20,61	5,65	États-Unis France Espagne Suède Suisse
Brésil	278 262	11,10	3,04	États-Unis Philippines Allemagne Honduras Équateur
Italie	145 741	9,52	2,61	États-Unis Argentine Espagne Mexique Afrique du Sud
États-Unis	94 867	7,14	1,95	Canada Thaïlande Belgique Allemagne Japon
Croatie	143 432	6,31	1,73	États-Unis République dominicaine Canada Thaïlande Bosnie-Herzégovine
République tchèque	35 363	3,64	1,24	États-Unis Thaïlande Égypte Colombie Allemagne
Argentine	88 895	2,17	0,59	États-Unis Nicaragua Guatemala Costa Rica République dominicaine



Belgique	17 886	2,05	0,56	États-Unis Pakistan Italie Australie Luxembourg
Israël	72 205	1,93	0,53	États-Unis Colombie Guatemala Allemagne Barbade
Canada	12 993	1,65	0,45	États-Unis Norvège Italie Philippines France
Unités totales	1 588 925			

marché américain. Ceci peut s'expliquer par le fait que le pistolet SIG SAUER SP 2022 est devenu l'arme de service standard en France en 2003, avec des commandes de plus de 250 000 pistolets.

Ces pistolets étaient produits en Allemagne, SIG SAUER étant un conglomérat industriel suisse-allemand qui comprend J.P. Sauer & Sohn et Blaser GmbH en Allemagne et Swiss Arms AG en Suisse, et fabrique des armes dans les deux pays (SIG SAUER, 2008).

Le premier exportateur mondial de pistolets est l'Autriche, qui produit probablement le modèle le plus innovateur des trois dernières décennies : des pistolets en polymère conçus par la société autrichienne Glock dans les années 1980. L'adoption précoce de cette technologie par Glock explique partiellement la position dominante de l'Autriche dans le marché en 2006. L'Allemagne (Walther, H&K, Sauer), l'Italie (Beretta), les États-Unis (Colt, Ruger, Smith & Wesson, etc.), la République tchèque et la Belgique sont historiquement de grands exportateurs de pistolets qui continuent de s'approprier une large part du marché mondial aujourd'hui. Le Brésil, l'Argentine, la Croatie et Israël, qui se sont tous arrogé une part significative du marché américain dans les années 1990 et au début de la décennie actuelle, grâce à des stratégies de marketing agressives et des produits de haute qualité, sont également de grands exportateurs de pistolets et revolvers. Le fruit de ces efforts se reflète dans les données de 2006. 86 % des exportations brésiliennes de pistolets et de revolvers, d'une valeur de 48 millions USD, et 68 % des exportations de l'Argentine sont allées aux États-Unis. La Croatie est un cas encore plus extrême, où plus de 98 % des revenus issus des exportations d'armes de poing (27 millions USD) ont été générés par des ventes aux États-Unis. Dans le cas du Brésil (Taurus, Imbel) et de l'Argentine (Bersa), la pénétration du marché américain a pu se faire par la production d'armes de poing fiables et de haute qualité, moins chères que des produits similaires de facture américaine (*Annuaire sur les armes légères*, 2004, p. 16-26 ; Dreyfus, Lessing et Purcena, 2005).

La production de modèles fiables et robustes comme les modèles Jericho d'Israeli Military Industries et Desert Eagle (Forecast International, 2007b, p. 8-9) a également permis à Israël de s'établir comme un acteur prépondérant sur le marché américain. En 2006, les exportations de pistolets et revolvers d'Israël vers les États-Unis approchaient les 6 millions USD (NISAT, n.d.). Israël a également exporté des quantités considérables de pistolets et revolvers (près de 1 million USD en 2006) vers la Colombie et le Guatemala, deux clients traditionnels d'équipement militaire israélien (*Annuaire sur les armes légères*, 2004, p. 23 ; Klare et Andersen, 1996, p. 1-16 ; Beit-Hallahmi, 1987, p. 79-84). La Croatie a gagné son accès au marché américain par le biais d'accords de coopération à la production conclus avec des sociétés établies sur le sol américain comme Springfield Armory, qui commercialise les pistolets Hrvatski Samokres (communément connus sous le nom HS) à des civils américains (*Annuaire sur les armes légères*, 2003, p. 45).

Le Brésil, l'Autriche et la Belgique et les « pistolets invisibles »

Comme pour les années précédentes, les seules données disponibles sur les transferts d'armes de poing de l'Autriche, du Brésil et de la Belgique en 2006 étaient les données miroir des importateurs. Cette situation s'explique par le fait que ces pays ne déclarent pas leurs exportations de ces produits à Comtrade. En outre, tout porte à croire que le Brésil déclare ses pistolets sous la catégorie 930330 (fusils de tir sportif et de chasse à canon rayé) (*Annuaire sur les armes légères*, 2007, p. 94-97 ; En la Mira, 2007 ; 2008).

Des agents du Directorate des produits contrôlés de l'armée brésilienne, le bureau chargé d'autoriser la production, les importations et exportations d'armes, ont admis au cours d'une Commission d'audit du Congrès brésilien (en fonction de mars 2005 à novembre 2006) que certaines catégories de pistolets et revolvers n'étaient pas publiées ou communiquées à des sources publiques (comme Comtrade) pour des raisons de sécurité nationale. Selon ces agents, les valeurs et les quantités de pistolets et revolvers exportés ne sont pas déclarées afin de protéger des informations considérées comme stratégiques par le Brésil (Brésil, 2006, p. 439).

En revanche, il est possible d'identifier la destination des pistolets autrichiens, brésiliens et belges en examinant les données des importations fournies par leurs principaux importateurs, en particulier les États-Unis. De ces trois pays, le Brésil est le seul pour qui, après des tests empiriques, tout porte à croire que les pistolets ont très probablement été déclarés sous une autre catégorie d'armes à feu, en l'occurrence des fusils de tir sportif (*Annuaire sur les armes légères*, 2007, p. 94-97 ; 2006, p. 75 ; En la Mira, 2007 ; 2008). Les données belges et autrichiennes ne suivent pas un modèle similaire.

Fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé

Contexte : un marché exclusif, lucratif et flou

En général, les armes de tir sportif et de chasse sont produites pour un segment de marché réduit et très exigeant qui réclame des armes précises, pointues et durables présentant un coût de production élevé. Il existe toutefois un marché pour des produits de série, moins chers. Les prix sur ce marché varient de 64 600 USD pour un fusil juxtaposé Holland & Holland Deluxe à éjection automatique fabriqué au Royaume-Uni à 200 USD pour un fusil de calibre 22 KBI M-1500 SC fabriqué aux États-Unis (Carpentieri, 2003, p. 474, 485).

Ce marché est composé des types de produits suivants :

- 1) Fusils de précision pour le tir sportif (production artisanale, très onéreux) ;
- 2) Fusils de chasse de précision à verrou, de gros calibre (production artisanale, très onéreux) ;
- 3) Fusils à répétition et semi-automatiques de petit calibre (production en série, généralement peu onéreux) ;
- 4) Versions semi-automatiques des fusils militaires automatiques (par ex. : le fusil AR-15 de Pac-Wast Arms) (production en série, prix modéré) ;
- 5) Versions civiles de fusils sniper anti-matériel militaires (par ex. : fusils .50 Barrett) (production artisanale, onéreux) ;



Un fusil de chasse exposé lors du 4e Salon commercial annuel des produits et services américains à Beyrouth, Liban, octobre 2008. © Jamal Saidi/Reuters

- 6) Fusils artisanaux à canon simple ou double lisse ou rayé, à coup unique (par ex. : certains modèles Holland & Holland) (production artisanale, très onéreux) ;
- 7) Fusils à répétition et à coup unique produits en série (prix faible à modéré) ;
- 8) Fusils semi-automatiques à canon lisse (par ex. : Franchi SPA 12) (production en série, mais sophistiqués et onéreux) ; et
- 9) Les fusils à verrou militaires issus de surplus datant de plus de 50 ans destinés à être utilisés comme fusils de chasse (prix faible à modéré, en fonction de l'état des armes).

La production d'armes de chasse artisanales onéreuses est concentrée dans les pays européens (y compris l'Europe orientale et la Fédération de Russie). Ces industries sont issues d'anciennes traditions de fabrication d'armes légères (par ex. : des sociétés comme Holland & Holland au Royaume-Uni et Beretta en Italie) et sont établies dans des pays présentant des traditions de chasse historiquement bien assises (bien qu'en déclin), en particulier dans des pays comme l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Espagne. Il existe également des fabricants de ces types d'armes hautement respectés aux États-Unis (comme Marlin).

La production des versions civiles de fusils d'assaut et de fusils sniper de gros calibre est essentiellement concentrée aux États-Unis, où la culture des armes autorise (et les réglementations permissives facilitent) la détention de fusils d'assaut semi-automatiques et de fusils sniper par des civils. Ce marché a évolué depuis la fin de l'interdiction des fusils d'assaut américains en 2004.

Les armes de chasse simples et bon marché sont essentiellement produites aux États-Unis et dans des pays non européens, comme le Brésil et les Philippines. L'exportation de fusils à verrou excédentaires est aujourd'hui un marché lucratif pour l'Ukraine, un pays qui « élimine » de nombreux surplus d'armes en en vendant quelques-uns. Les fusils à verrou, comme les fusils Mosin-Nagant datant d'avant et de la Seconde Guerre mondiale, ou même les carabines Mauser 98 K confisquées à l'ennemi durant la guerre, sont vendues comme des armes de tir sportif, essentiellement aux collectionneurs et aux chasseurs américains. Ces exportations ont posé un dilemme intéressant aux auteurs de ce chapitre, vu que ces armes étaient initialement conçues à des fins militaires, mais sont aujourd'hui achetées par des collectionneurs, des chasseurs ou des tireurs sportifs. Leur rôle militaire étant à présent obsolète et leur usage réservé à des fins récréatives civiles, elles ont été répertoriées ici comme fusils de tir sportif sur la base d'un document d'information produit pour les besoins de ce chapitre (Pyadushkin, 2008).

Encadré 1.5 Les risques d'exporter des fusils de « chasse à l'homme »

Les ventes nationales de fusils « de tir sportif » semi-automatiques aux États-Unis et leur exportation vers des pays peu surveillés et réglementés peuvent faciliter l'accès des criminels et groupes armés illégaux à des armements puissants. En 2007, le Bureau américain des alcools, tabacs, armes à feu et explosifs (BATF) a retracé quelque 3 000 armes légères de facture américaine saisies par la police dans des opérations contre les trafiquants de drogues dans l'État de Rio de Janeiro, au Brésil, entre 1998 et 2003. Des informations sur le premier acheteur de l'arme ont pu être retrouvées pour un total de 856 armes tracées. 23 % d'entre elles étaient des fusils d'assaut. 34 % de ces armes avaient été achetées directement auprès d'armuriers aux États-Unis, essentiellement dans l'État de Floride (Werneck, 2007). Le BATF a également retracé des fusils d'assaut semi-automatiques américains (essentiellement Colt et Ruger) saisis à Rio de Janeiro qui avaient initialement été exportés vers des armureries (pour un usage civil) au Paraguay (Werneck, 2007). Les saisies de ces armes coïncidaient avec une période d'exportations accrues de fusils de tir sportif vers le Paraguay au milieu des années 1990. Ce détournement d'armes via le Paraguay a incité le gouvernement américain à interdire l'exportation d'armes à feu vers ce pays en 1996 (Dreyfus, Marsh et De Sousa Nascimento, 2006, p. 21).

Exportations de fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé, 2006

Si l'on se réfère aux données réunies pour les 53 pays étudiés dans ce chapitre, la valeur totale des exportations de fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé en 2006 s'élevait à 779 millions USD. Cette estimation dépasse de 3 % la valeur totale des transferts rapportés à Comtrade (756 millions USD). La différence entre le total de Comtrade et notre estimation s'explique aisément par les transferts déclarés par les exportateurs et les importateurs au Registre de l'ONU ou dans les rapports nationaux mais qui n'apparaissent pas dans les données de Comtrade. Les exportations d'Ukraine (13,5 millions USD) représentent la majeure partie de cette différence⁴¹.

Tableau 1.26 Pays présentant 1 % ou plus des transferts mondiaux de fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé, 2006

Exportateur	Nombre d'armes à feu identifiées (peut ne pas inclure tous les transferts)		% de tous les transferts de fusils à canon lisse et rayé par valeur	% de tous les transferts d'armes à feu par valeur	Cinq principaux pays destinataires pour les fusils à canon lisse, par valeur	Cinq principaux pays destinataires pour les fusils à canon rayé, par valeur
Italie	Canon lisse : Canon rayé :	310 065 34 962	32,22	16,01	États-Unis Royaume-Uni France Espagne Fédération de Russie	États-Unis France Royaume-Uni Espagne Fédération de Russie
Allemagne	Canon lisse : Canon rayé :	58 304 145 997	9,63	4,78	États-Unis Fédération de Russie Ukraine Autriche Kazakhstan	États-Unis Fédération de Russie France Espagne Italie
États-Unis	Canon lisse : Canon rayé :	21 646 49 433	7,77	3,86	Canada Italie Nouvelle-Zélande Royaume-Uni Thaïlande	Canada Australie Nouvelle-Zélande Royaume-Uni France
Belgique	Canon lisse : Canon rayé :	21 646 49 433	6,27	3,11	Royaume-Uni France Italie Danemark Espagne	États-Unis France Italie Espagne Allemagne
Turquie	Canon lisse : Canon rayé :	204 976 39 758	6,04	3,00	États-Unis France Allemagne Italie Égypte	États-Unis Royaume-Uni Nouvelle-Zélande Argentine Mexique
Japon	Canon lisse : Canon rayé :	32 879 75 463	5,04	2,50	Belgique États-Unis Australie Canada Danemark	États-Unis Canada France Belgique Grèce
Royaume-Uni	Canon lisse : Canon rayé :	1 237 205 140	4,71	2,34	États-Unis France Jordanie Finlande Allemagne	États-Unis Suisse Allemagne Qatar Fédération de Russie
Brésil	Canon lisse : Canon rayé :	145 771 116 026	4,40	2,19	États-Unis Botswana Canada Australie Argentine	États-Unis Philippines Indonésie Honduras Rép. dominicaine



Fédération de Russie	Canon lisse : Canon rayé :	155 089 50 338	3,88	1,93	États-Unis Chypre Allemagne Ukraine France	Allemagne États-Unis Ukraine Chypre Kazakhstan
Finlande	Canon lisse : Canon rayé :	504 53 501	3,06	1,52	Autriche Lituanie Estonie République tchèque Italie	États-Unis Canada Australie Suède Royaume-Uni
République tchèque	Canon lisse : Canon rayé :	3 100 68 790	2,51	1,25	Thaïlande Slovaquie Lituanie Pologne Bosnie-Herzégovine	États-Unis Royaume-Uni France Australie Thaïlande
Espagne	Canon lisse : Canon rayé :	34 503 7 269	2,13	1,06	États-Unis Royaume-Uni Portugal France Norvège	France Danemark États-Unis Grèce Portugal
Canada	Canon lisse : Canon rayé :	4 308 185 480	2,10	1,04	Pakistan Royaume-Uni Islande États-Unis Allemagne	États-Unis Nouvelle-Zélande Royaume-Uni Groenland Fédération de Russie
Ukraine	Canon lisse : Canon rayé :	35 147 153	1,73	0,86	Allemagne Vietnam	États-Unis Royaume-Uni Allemagne République tchèque Géorgie
Autriche	Canon lisse : Canon rayé :	2 839 34 304	1,52	0,76	Arabie saoudite Suisse Bulgarie États-Unis Slovénie	Fédération de Russie Allemagne États-Unis Royaume-Uni France
Portugal	Canon lisse : Canon rayé :	11 228 10 702	1,25	0,62	Belgique France Espagne États-Unis Allemagne	Belgique États-Unis Suède Espagne Japon
Chine	Canon lisse : Canon rayé :	57 841 30 156	1,11	0,55	États-Unis Allemagne Liban Argentine Canada	États-Unis Allemagne Nouvelle-Zélande France Cambodge
Unités totales		2 525 787				

Les recherches effectuées pour les besoins de ce chapitre révèlent également que les armes de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé représentaient 50 % de l'ensemble des armes à feu exportées en 2006 (en termes de valeur), du moins pour les 53 pays étudiés. Comme l'indique le tableau 1.26, les principaux exportateurs (qui comptent 1 % ou plus des transferts mondiaux) de fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé sont l'Italie, l'Allemagne, les États-Unis, la Belgique, la Turquie, le Japon, le Royaume-Uni, le Brésil, la Fédération de Russie, la Finlande, la République tchèque, l'Espagne, le Canada, l'Ukraine, l'Autriche, le Portugal et la Chine.

Comme pour les armes de poing, les États-Unis représentaient le principal marché des fusils de tir sportif à canon lisse et rayé en 2006, important près de 42 % des exportations des pays repris dans le tableau 1.26. Concernant le marché des exportations non américaines, comme le montre le tableau 1.26, la plupart des exportations de fusils de tir sportif à canon lisse et rayé provenant d'Europe occidentale étaient destinées à d'autres pays d'Europe occidentale, indiquant un flux d'armes très coûteuses parmi les pays développés nantis. En effet, les pays d'Europe occidentale ont absorbé 22 % des transferts d'armes de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé provenant des pays repris dans le tableau 1.26. De la même manière, la plupart des acheteurs non européens de fusils coûteux à canon lisse et rayé de facture européenne ou américaine sont également des pays développés nantis, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon.

Hormis le monde occidental et les autres pays développés, le Kazakhstan et le Botswana représentaient également des destinations importantes pour les fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé en 2006. Ces exportations sont probablement liées aux « vacances de chasse » et aux safaris vu que ces pays représentent des destinations de chasse privilégiées. Dans ce contexte, il se peut que les statistiques sur les exportations prennent en compte, outre les exportations commerciales permanentes, les armes qui accompagnent leurs propriétaires en voyage à l'étranger ou qui sont temporairement importées par des sociétés de safari ou d'expédition de chasse à la bonne saison. Le Moyen-Orient, en particulier les Émirats arabes, représentaient également une destination importante hors du monde occidental. Parmi les pays repris dans le tableau 1.26, le Brésil est le premier exportateur non européen, avec des exportations de fusils de chasse à canon lisse vers le Botswana et des fusils à destination des Philippines, de l'Indonésie, du Honduras, de la République dominicaine et des États-Unis en 2006. Ces données correspondent aux caractéristiques de l'industrie brésilienne des fusils de tir sportif. Les sociétés brésiliennes CBC (Companhia Brasileira de Cartuchos) et Rossi possèdent des gammes de fusils de chasse .22 LR et de carabines peu coûteuses produites en série qui se sont assurées une place sur le marché américain mais aussi dans les marchés moins exclusifs et exigeants des pays en voie de développement.

Les fusils de tir sportif et de chasse à canon lisse et rayé représentaient la moitié de l'ensemble des armes à feu exportées en 2006.

LE BAROMÈTRE DE TRANSPARENCE 2009

Le Baromètre de transparence du commerce des armes légères a fait son apparition dans l'édition 2004 de *l'Annuaire sur les armes légères* afin d'évaluer la transparence dont font preuve les pays dans leurs rapports sur les exportations d'armes légères et de petit calibre. Des points sont attribués pour les délais de publication, l'accès et la cohérence, la clarté, le niveau de détail ainsi que les livraisons et les licences accordées et refusées. Le Baromètre examine les pays affirmant avoir exporté – ou que l'on soupçonne d'avoir exporté – 10 millions USD ou plus d'armes légères et de petit calibre ainsi que de leurs pièces, accessoires et munitions durant au moins une année civile entre 2001 et 2007.

Le Baromètre a subi plusieurs changements significatifs depuis son introduction. Au départ, il ne reprenait que les pays dont on pensait qu'ils avaient atteint le seuil de 10 millions USD pour l'année étudiée. Les délais de publication des rapports n'étaient pas évalués à l'origine.

Le Baromètre 2009 contient plusieurs changements supplémentaires destinés à refléter les bonnes pratiques et à encourager l'utilisation d'importants nouveaux outils de rapportage. Le système de distribution des points a été conservé dans son ensemble, mais il accorde une plus grande importance aux rapports cohérents, plus récents et plus fréquents⁴². Il octroie également le total des points en cas de rapport « nul » (à savoir, lorsqu'un pays indique qu'il n'a pas exporté un type particulier d'armes légères ou de petit calibre dans l'année concernée).

Le Baromètre évalue et encourage aujourd'hui les États à utiliser le Registre des armes conventionnelles de l'ONU, qui est de plus en plus utilisé pour couvrir les activités liées aux armes légères⁴³. Par ailleurs, le Baromètre 2009 reflète les caractéristiques spécifiques des pratiques nationales de rapportage⁴⁴.

Ne prévoyant d'apporter aucun nouveau changement au système dans un avenir proche, le Small Arms Survey réactualisera rétroactivement tous les Baromètres précédents à la lumière des nouveaux critères afin de permettre des comparaisons et de dégager des tendances. La présentation complète du système de notation peut être consultée sur le site Web du Small Arms Survey⁴⁵.

D'une manière générale, le Baromètre 2009 évalue la transparence nationale des activités d'exportations d'armes légères pour 2007 sur la base des rapports fournis en 2008. Trois sources principales sont utilisées : (1) les rapports nationaux sur les exportations d'armes ; (2) le Registre de l'ONU et (3) Comtrade. Les rapports nationaux comprennent les informations fournies par les États à l'UE⁴⁶. Si d'autres organisations régionales publiaient des informations sur les transferts d'armes internationaux de leurs membres, elles seraient également évaluées et cotées dans le cadre du Baromètre. Le Baromètre évalue également les rapports nationaux que d'autres institutions mettent systématiquement à disposition par voie électronique, à titre gratuit⁴⁷.

Comme son nom l'indique, le Baromètre de transparence vise à mesurer – et à promouvoir – la transparence. Il peut également servir à identifier des tendances en matière de rapportage des différents pays. Néanmoins, il ne mesure pas la précision des données communiquées par les États.

Les pratiques de rapportage de 45 pays ont été évaluées dans cette édition : les 40 pays couverts l'année dernière, plus les « nouveaux venus » que sont l'Argentine, Chypre, le Danemark, la Hongrie et Taïwan – autant de pays dont on pense qu'ils ont exporté du matériel pour une valeur équivalant au moins à 10 millions USD en 2007. Les trois pays les plus transparents sont la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les moins transparents sont la Corée du Nord et l'Iran, qui obtiennent tous deux un score de zéro. Le score moyen a baissé de près de 8 % (de 12,29 à 11,29), mais certains pays ont vu leurs scores varier bien plus que cette moyenne. Si l'on exclut les cinq États nouveaux venus, le principal changement en termes absolus et en pourcentage revient à la Roumanie, dont le score a augmenté de 7,25 points (ou 85 %) depuis l'année dernière. L'évolution du score des États-Unis, une baisse d'un peu plus de 21 %, est également étonnante. La baisse de 4,5 points de Washington fait perdre au pays la première place qu'il détenait depuis la création du Baromètre en 2004 (voir encadré 1.6). Quatre États – la Bosnie-Herzégovine, la Finlande, la France et l'Italie – ont perdu au moins 17 % de leurs points selon le système de notation révisé et rejoignent cette année le top 10 auprès du Danemark, des Pays-Bas, de la Roumanie, de la Serbie⁴⁸ et de la Suède. Plus de la moitié des pays étudiés cette année ont reçu moins de la moitié du maximum des points disponibles (à savoir moins de 12,5 sur 25), ce qui suggère que, malgré quelques progrès, les États ont encore de gros efforts à fournir pour améliorer leurs rapports.

Encadré 1.6 Les scores américains

Depuis la création du Baromètre en 2004, les États-Unis ont systématiquement obtenu le score le plus élevé. Cette année, toutefois, ils sont tombés à 16,50 points, ce qui les relègue au niveau des Pays-Bas et de la Serbie à la 5e place.

Le Baromètre a étendu sa portée et examine à présent les informations données sur les exportations temporaires, les utilisateurs finaux, les réexportations, les transferts immatériels ainsi que les transits et les transbordements. Il demande également aux pays de fournir des informations sur leur législation en matière d'exportations d'armes, y compris sa mise en œuvre, et d'autres mesures et engagements. Les États sont, par essence, aujourd'hui invités à fournir de plus amples informations. Dans le cas des États-Unis, cela a entraîné la perte de plusieurs points.

Par le biais de Comtrade et de leur rapport national, les États-Unis fournissent des informations très détaillées sur leurs transferts permanents d'armes légères, composants associés et munitions ainsi que sur les transferts immatériels. En revanche, ils ne fournissent pas d'informations sur les exportations temporaires, les agents de courtage, les utilisateurs finaux ou le transit/transbordement d'armes légères. Bien que les États-Unis publient le texte intégral de leur législation en matière d'exportations d'armes légères sur leur site Web, ils ne fournissent pas de lien vers ces informations dans leur rapport national, comme le demande le Baromètre.



Tableau 1.27 Baromètre de transparence du commerce des armes légères 2009, incluant les exportateurs principaux*

	Total (25 max.)	Année couverte par le rapport d'exportations**/ Rapport de l'UE***	Comtrade**	Registre de l'ONU**	Délai de publication du rapport (max. 1,5 pt)	Accès et cohérence (max. 2 points)	Clarté (max. 5 points)	Niveau de détail (max. 6,5 points)	Informa- tions sur les livraisons (max. 4 points)	Informa- tions sur les licences accordées (max. 4 pts)	Infor- mations sur les licences refusées (max. 2 pts)
Suisse	21,00	X (07)	X	X	1,50	1,50	4,50	5,25	3,00	3,50	1,75
Royaume-Uni	18,50	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	2,00	4,00	4,75	3,00	2,50	0,75
Allemagne ¹	18,00	X (06)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,50	4,00	3,00	3,50	1,00
Norvège	16,75	X (07)	X	X	1,50	1,50	4,25	3,25	3,00	2,50	0,75
Pays-Bas	16,50	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	2,00	3,00	3,75	3,00	2,00	1,25
Serbie ²	16,50	X (05-06)	X	X	1,50	0,50	3,25	3,75	3,50	2,50	1,50
États-Unis ³	16,50	X (07)	X	X	1,50	1,50	3,00	4,50	3,00	3,00	0,00
Danemark	15,75	X (06)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,75	4,00	2,00	2,00	1,00
Roumanie	15,75	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	0,50	2,50	4,25	3,00	3,00	1,00
Slovaquie	15,50	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,00	3,00	3,00	2,00	1,50
Suède	15,50	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,50	3,75	3,00	2,00	0,25
Italie	15,00	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,50	3,75	3,00	1,50	0,25
France ⁴	14,75	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,75	3,25	3,00	1,50	0,25
Finlande	14,50	X (06)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	2,75	3,50	3,00	2,00	0,25
Espagne ⁵	14,25	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	2,25	3,25	3,50	2,00	0,25
Belgique	13,25	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	2,00	2,50	2,50	3,00	1,50	0,25
Bosnie-Herzégovine ⁶	13,00	X (06)	X	X	1,50	1,00	2,50	2,50	3,00	1,50	1,00
Pologne ⁷	13,00	Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,00	2,00	3,75	3,00	1,50	0,25
République tchèque	12,75	X (07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,00	2,25	3,25	3,00	1,50	0,25
Portugal ⁸	12,75	X (06)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	2,75	2,25	3,00	1,50	0,25

* On entend par grands exportateurs ceux qui exportent (ou dont on pense qu'ils exportent) au moins 10 millions USD d'armes légères et de petit calibre, de munitions et composants associés par an. Le Baromètre 2009 comprend tous les pays qui ont fait partie des grands exportateurs au moins une fois au vu des rapports qu'ils ont soumis entre 2001 et 2007. Pour les grands exportateurs en 2005, voir l'annexe 4.1 de l'*Annuaire sur les armes légères* (2008), <http://www.smallarmssurvey.org/files/sas/publications/year_b_pdf/2008/CH4%20Transfer%20diversion%20annexes.pdf> ; pour ceux de 2004, voir l'annexe 3.1 de l'*Annuaire sur les armes légères* (2007), <http://www.smallarmssurvey.org/files/sas/publications/year_b_pdf/2007/CH3#Transfers_Annexe_3.pdf> ; et pour ceux de 2003, voir l'*Annuaire sur les armes légères* (2006, p. 68-74) ; pour ceux de 2002, voir l'*Annuaire sur les armes légères* (2005, p. 102-105) ; et pour ceux de 2001, voir l'*Annuaire sur les armes légères* (2004, p. 103-106).

** X indique qu'un rapport a été publié.

*** Le Baromètre a analysé le dixième rapport annuel de l'UE (CoEU, 2008), qui décrit les activités des États membres de l'UE en 2007.

Système de notation

Le système de notation du Baromètre 2009 a changé par rapport à celui de 2008. Le nouveau système fournit des seuils plus précis, nuancés et cohérents pour les différentes catégories abordées. Les sept catégories du Baromètre évaluent les délais de publication, l'accès et la cohérence du rapport (catégories i-ii, discutées ci-dessous), sa clarté et son niveau de détail (iii-iv), et le niveau de détail fourni sur les livraisons, les licences accordées et les licences refusées (catégories v-vii).

(i) Délais de publication (max. 1,5 point) : La première catégorie accorde des points pour le délai (la rapidité) de la publication des rapports et des données qu'ils contiennent.

(ii) Accès et cohérence (max. 2,0 points) : Cette deuxième catégorie examine le degré d'accessibilité des informations fournies par les États, leur fréquence et l'utilisation de multiples instruments pour rapporter ces informations.

(iii) Clarté (max. 5 points) : Le principal objectif de cette troisième catégorie est d'analyser dans quelle mesure l'information sur les transferts d'armes légères et de petit calibre (y compris leurs munitions) peut être distinguée des transferts d'armes conventionnelles. Elle évalue également les informations que les États fournissent sur les lois afférentes et sur leur mise en œuvre, sur les mesures destinées à empêcher les détournements et sur leurs engagements internationaux, régionaux et sous-régionaux dans le domaine du contrôle des transferts d'armes légères. Enfin, elle accorde des points pour les données sur les totaux des livraisons et des licences acceptées ou refusées ainsi que les informations sur les courtiers.

(iv) Niveau de détail (max. 6,5 points) : La quatrième catégorie examine le niveau de détail fourni sur les types d'armes (par ex. : les armes légères à guidage ou non, les armes destinées au tir sportif et à la chasse, les pistolets et revolvers, les armes à feu militaires, les munitions pour armes légères et munitions d'un calibre supérieur à 12,7 mm). Elle évalue également les informations portant sur les différents types de transferts (par ex. : les réexportations permanentes et les activités de transit ou de transbordement).

(v) Livraisons (max. 4 points) : La cinquième catégorie accorde des points pour le partage d'informations sur les livraisons qui ont eu lieu, les utilisateurs finaux ainsi que les types, valeurs et quantités d'armes livrées.

(vi) Licences accordées (max. 4 points) : La sixième catégorie accorde des points pour le partage d'informations sur les bénéficiaires de licences, les utilisateurs finaux ainsi que les types, valeurs et quantités concernées par les transactions approuvées.

(vii) Licences refusées (max. 2 points) : La septième catégorie examine si le pays auteur du rapport cite les pays auxquels des licences ont été refusées, donne une explication sur ces refus et fournit des informations sur les types, valeurs et quantités d'armes pour lesquels des licences ont été refusées.

Pour de plus amples informations sur les règles d'attribution des scores du Baromètre, consultez la page Web du Small Arms Survey :

<<http://www.smallarmssurvey.org/files/portal/issueareas/transfers/ba.ro.html>>.

Notes explicatives

Remarque A : Le Baromètre se base sur le rapport des exportations d'armes le plus récent publié par chaque pays entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2008.

Note B : Le Baromètre prend en compte les rapports transmis au Registre de l'ONU par les pays entre le 1er janvier 2007 et le 20 janvier 2009. Ont également été pris en compte les rapports soumis à Comtrade jusqu'au 23 janvier 2009 pour l'année 2007.

Note C : Le fait que le Baromètre se base sur trois sources (les rapports nationaux sur les exportations d'armes, les données douanières fournies à l'ONU et les rapports effectués auprès du Registre de l'ONU) donnent un avantage aux États qui publient leurs données dans les trois. Les points obtenus pour chacune des trois sources sont cumulés. Il n'y a néanmoins pas de double comptage. Si les pays fournissent la même information à deux sources ou plus, ils obtiennent le même nombre de points que s'ils l'avaient fournie à une seule source.

Note D : Lorsque les gouvernements indiquent qu'ils n'exportent pas ou n'ont pas exporté un ou plusieurs type(s) particulier(s) d'armes légères ou de petit calibre pendant la période considérée (« rapport nul »), on peut considérer qu'il s'agit d'une information complète dans le cadre de la notation des catégories du Baromètre.

Notes spécifiques sur les pays

¹ L'Allemagne a publié en 2007 un rapport national sur ses exportations d'armes qui se limitait aux données de 2006. Elle a néanmoins publié un rapport national sur ses exportations d'armes en 2007, mais ce dernier n'a été publié qu'en janvier 2009 (après la date butoir du 31 décembre 2008) et n'a par conséquent pas pu être pris en compte pour les scores de 2009. L'Allemagne est donc évaluée sur ses données de 2006 en ce qui concerne son rapport national et sur ses données de 2007 pour le Rapport UE. Les informations communiquées par l'Allemagne au Registre de l'ONU n'incluent pas les livraisons réalisées, mais les licences accordées. Ces informations ont été notées en fonction de ces différents éléments.

² La Serbie a publié en 2007 un rapport national sur ses exportations d'armes qui se limitait aux données de 2005-2006. Le pays, qui est séparé du Monténégro depuis le 3 juin 2006, est évalué sur une échelle de 24,5 points parce qu'il ne peut pas recevoir la totalité des points accordés pour « Accès et cohérence ».

³ Le rapport des États-Unis est réparti en plusieurs documents. Pour les besoins du Baromètre, le rapport annuel américain fait référence au rapport du Département d'État établi conformément au rapport de la section 655 sur les ventes commerciales directes et le rapport sur les ventes militaires étrangères, préparé par le ministère de la Défense américain (États-Unis, 2008a).

⁴ La France a modifié le format de son rapport en 2007 de sorte qu'il est nettement moins détaillé que le rapport national précédent. La France perd dès lors plusieurs points.

⁵ L'Espagne communique son rapport sur les exportations d'armes légères et de petit calibre à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sous la forme d'une annexe à son rapport sur les exportations d'armes. Le rapport contient des informations sur les licences octroyées et les livraisons effectives. Il ne couvre que les pays de l'OSCE et un nombre très limité de transactions. L'Espagne ne reçoit donc que la moitié des points pour la communication d'informations sur le pays destinataire des importations et les types et quantités d'armes ou munitions exportées.

⁶ La Bosnie-Herzégovine a publié en 2007 un rapport national sur les exportations d'armes, qui se limitait aux données de 2006.

⁷ La Pologne est l'un des trois États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national, mais ce pays communique des données au Rapport de l'UE.

⁸ Le Portugal a publié en 2008 un rapport national sur les exportations d'armes qui reprenait les données de 2006. Les données mentionnées par le pays dans son rapport national (2006) ne correspondent pas aux données estimées dans le Rapport de l'UE (2007).

⁹ Le rapport national autrichien ne contient aucune information sur ses exportations d'armes légères, mais le pays joint au rapport les données communiquées au Rapport de l'UE.

¹⁰ Le Canada a publié en 2007 un rapport national sur les exportations d'armes qui se limitait aux données de 2003 à 2005. Le Canada n'a pas reçu de points pour les « Livraisons », bien que le rapport annuel canadien indique que la majorité des exportations soient destinées à un usage privé. De plus amples informations doivent être fournies pour obtenir un point dans cette catégorie.

¹¹ Chypre est l'un des trois États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national, mais le pays communique des données au Rapport de l'UE.

¹² La Hongrie est l'un des trois États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national, mais le pays communique des données au Rapport de l'UE.

¹³ Le score de Taïwan a été évalué sur la base des données communiquées à Comtrade, telles que publiées par le Centre de Commerce international (CCI) dans sa base Trade Map (CCI, 2008).

¹⁴ L'Afrique du Sud a publié en 2007 un rapport national sur les exportations d'armes qui se limitait aux données de 2003 à 2004. Le pays ne définit pas les abréviations des catégories militaires « A », « B », « C » et « D » utilisées dans son rapport national. Les efforts visant à obtenir une définition des autorités sud-africaines n'ont pas abouti avant l'impression de l'édition de l'*Annuaire sur les armes légères 2009*.

Sources

Afrique du Sud (2007) ; Allemagne (2007) ; Autriche (2007) ; Belgique (2008a ; 2008b ; 2008c ; 2008d) ; Bosnie-Herzégovine (2007) ; Bulgarie (2008) ; Canada (2007) ; CCI (2008) ; CoEU (2008) ; Danemark (2007) ; Espagne (2008) ; États-Unis (2008a ; 2008b) ; Finlande (2007) ; France (2008) ; Italie (2008) ; Norvège (2008) ; Pays-Bas (2008) ; Portugal (2007) ; République tchèque (2008) ; Roumanie (2008) ; Royaume-Uni (2008) ; Serbie (2007) ; Slovaquie (2008) ; Suède (2008) ; Suisse (2008) ; Ukraine (2008) ; Comtrade (n.d.).

CONCLUSION

Comme nous l'avons montré tout au long de ce chapitre, le commerce mondial des armes légères et de petit calibre – ainsi que notre compréhension de ce commerce – s'est considérablement intensifié au cours ces dernières années. Après des corrections destinées à prendre en compte l'inflation, les transferts d'armes légères et de petit calibre communiqués à Comtrade ont progressé de 28 % de 2000 à 2006, totalisant un peu moins de 3 milliards USD en 2006. La valeur des exportations d'armes à feu, telle que rapportée à Comtrade, atteignait à elle seule près de 1,44 milliard USD. Notre analyse des autres sources de données portant sur 53 pays suggère que ces données sous-estiment le commerce réel des armes à feu d'au moins 140 millions USD, ce qui porte à 1,58 milliard le total estimé du commerce des armes à feu pour lequel nous disposons de données. Bien que la différence de 140 millions USD entre le total de Comtrade et l'estimation révisée du Small Arms Survey soit relativement mineure en termes de dollars, elle représente des dizaines de milliers d'armes, y compris des fusils sniper, des mitrailleuses et des fusils d'assaut – les armes de prédilection de nombreux groupes extrémistes et criminels violents. Notre analyse a également révélé des lacunes persistantes dans les données qui, si elles étaient comblées, ajouteraient probablement au moins 100 millions USD – soit le transfert de milliers d'armes – à l'estimation actuelle d'environ 1,58 milliard USD.

Ces données incomplètes et les différences inhérentes aux marchés des armes légères et de petit calibre, des pièces, accessoires et munitions, empêchent d'établir une estimation définitive de ce commerce au sens large. Néanmoins, nous pouvons tirer de nos découvertes quelques conclusions provisoires concernant la valeur du commerce des armes légères et de petit calibre. Si l'on considère que, à l'instar des armes à feu militaires, les armes de petit calibre⁴⁹ déclarées à Comtrade sont sous-documentées, et si l'on prend en compte le prix unitaire élevé des missiles guidés lancés par certaines armes de petit calibre⁵⁰, le chiffre total des transferts d'armes légères et de petit calibre qui inclurait ces transferts⁵¹ augmenterait probablement de centaines de millions, voire de milliards de dollars américains. Grâce à l'analyse systématique, par le Small Arms Survey, du commerce des munitions, des pièces et

accessoires et des armes de petit calibre, un tableau plus détaillé de l'ensemble du commerce des armes légères et de petit calibre pourra être brossé dans les années qui viennent.

En ce qui concerne la pertinence de nos découvertes relatives aux initiatives de contrôle des armes légères, les lacunes des données – y compris l'absence de données spécifiques sur le nombre et le type des armes à feu transférées – découvertes durant notre analyse sont plus révélatrices que les données supplémentaires que celle-ci a permis d'obtenir. Les données relatives à plusieurs fabricants et exportateurs restent au mieux incomplètes et au pire inexistantes. Il est extrêmement difficile d'exercer un contrôle systématique des exportations de ces pays. Il se peut que les agences nationales de renseignement puissent éventuellement tracer les cargaisons de certains de ces pays, mais peu, voire aucune, ne dispose des autorisations et des ressources pour tracer et évaluer systématiquement tous ces transferts. Des transferts irresponsables sont parfois dévoilés par des journalistes entreprenants ou dans le cadre d'événements fortuits, mais ce sont de rares exceptions ; il est probable que les transferts d'armes légères les plus suspects fassent l'objet de peu sinon d'aucune surveillance. Les améliorations récentes apportées aux données sur le commerce des armes légères indiquent qu'il existe une volonté internationale croissante de soumettre ce commerce à un contrôle plus strict, mais ce sentiment est loin d'être universel. ■

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BATF	Bureau des alcools, tabacs, armes à feu et explosifs (États-Unis)	OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
UE	Union européenne	SIPRI	Stockholm International Peace Research Institute
EUFOR	Force de l'Union européenne	MANUI	Mission d'Assistance des Nations unies pour l'Irak
EUFOR RD Congo	Forces de l'UE en République démocratique du Congo	FINUL	Force intérimaire de l'ONU au Liban
Comtrade	Base de données statistique des Nations unies	MINUK	Mission de l'ONU au Kosovo
EUR	euro	MINUL	Mission de l'ONU au Liberia
Rapport UE	Rapport annuel du Conseil établi en application du point 8 du dispositif du code de conduite de l'UE en matière d'exportation d'armements	Groupe de l'ONU	Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU sur les armes légères
RDC	République démocratique du Congo	ONU	Organisation des Nations unies
HS	Système harmonisé (de l'Organisation mondiale des douanes)	USA	États-Unis
ISAF	Force internationale d'assistance et de sécurité	USD	Dollar américain
CCI	Centre de commerce international	OMD	Organisation mondiale des douanes
MONUC	Mission des Nations unies en République démocratique du Congo		

NOTES

- 1 La base de données Comtrade est accessible gratuitement à l'adresse <<http://comtrade.un.org/db/>>.
- 2 Une liste plus complète des sources de données utilisées dans ce rapport est jointe en annexe 1.3.
- 3 Ce chiffre comprend les 1 568 millions USD de transferts documentés dans le cadre de notre étude portant sur 53 pays (voir tableau 1.22), plus 10 millions USD de transferts repris dans les données de Comtrade pour les pays non repris dans l'étude des 53 pays.
- 4 Pour toute information complémentaire, voir les annexes en ligne concernant ce chapitre sur les tableaux des exportateurs et importateurs pour 2006.

- 5 La République fédérale de Yougoslavie a cessé d'exister le 4 février 2003 pour être remplacée par l'union entre la Serbie et le Monténégro. Cette union a pris fin le 3 juin 2006 (à savoir presque à la fin de la période analysée) et le Monténégro est devenu un État indépendant. Pour des raisons stylistiques, le nom de Serbie-et-Monténégro est utilisé dans ce chapitre, sauf pour la discussion sur le Baromètre de transparence, qui reprend les rapports des pays pour 2007 – à savoir après la dissolution de l'union – où le nom de la Serbie est utilisé.
- 6 Des informations complémentaires sont disponibles en annexe 1.3.
- 7 La définition des armes du Groupe d'experts de l'ONU comprend « les revolvers et pistolets à chargement automatique, les fusils et carabines, les pistolets-mitrailleurs, les fusils d'assaut, [et] les mitrailleuses légères ». Les armes de petit calibre, telles que définies par le Groupe d'experts de l'ONU, sont « les mitrailleuses lourdes, lance-grenades portatifs amovibles et montés, canons antichars et antiaériens portatifs, fusils sans recul, lance-missiles antichars et lance-fusées, lance-missiles antiaériens portatifs et mortiers d'un calibre inférieur à 100 mm. » Les munitions sont combinées aux explosifs dans une catégorie séparée consistant en « cartouches (balles) pour armes légères, obus et missiles pour armes de petit calibre, conteneurs mobiles avec missiles ou obus pour des systèmes antiaériens et antichars à action unique, grenades à main antipersonnel et antichar ; mines terrestres [et] explosifs » (AGNU, 1997).
- 8 Par exemple, les mitrailleuses de 14,5 mm et les fusils anti-matériel sont probablement inclus dans la catégorie 930190 de Comtrade.
- 9 La Convention internationale sur le système harmonisé de codification et de description des marchandises est entrée en vigueur le 1er janvier 1988 (OMD, n.d.). Voir <http://www.wcoomd.org/home_wco_topics_hsoverviewboxes_hsharmonizedsystem.htm> pour de plus amples informations.
- 10 Les données de Comtrade ont été téléchargées le 27 août 2008. Les données communiquées à Comtrade peuvent être contrôlées par les pays qui publient un rapport, de sorte qu'il est possible qu'un accès postérieur aux données de Comtrade fournisse des chiffres différents.
- 11 Intitulées « Définition d'une nouvelle approche » et « Analyse des transferts d'armes à feu en 2006 ».
- 12 La Serbie-et-Monténégro n'a pas fourni de rapports sur toutes les catégories d'armes légères et de petit calibre avant 2004 et la Roumanie n'a pas communiqué de données à Comtrade avant 2006.
- 13 Il se peut que les exportations vers l'Irak, l'Afghanistan, et les forces de maintien de la paix déployées dans d'autres pays soient responsables de la hausse des exportations de munitions de petit calibre.
- 14 Pour plus d'informations sur les achats cycliques, voir *Annuaire sur les armes légères* (2006, chap. 1).
- 15 Il convient de noter que, pour les besoins de surveillance et d'identification des transferts d'armes problématiques, les données sur la quantité, le type ainsi que les utilisateurs finaux supposés des armes à feu exportées sont souvent plus utiles que les données sur la valeur du transfert. Les anciens types de données constituent cependant toujours l'exception rare, et bien que les données sur les valeurs des transferts constituent un substitut imparfait, elles fournissent des informations sur les origines et les destinations des armes à feu exportées, les types d'armes à feu transférés, les parts de marché des pays exportateurs individuels ainsi que les tendances perçues dans les transferts d'armes à feu au fil du temps.
- 16 Intitulée « Analyse des transferts d'armes à feu en 2006 ».
- 17 Le Département des affaires de désarmement des Nations unies (DADNU) a été rebaptisé Bureau des affaires de désarmement de l'ONU (BDANU) en 2007.
- 18 Les rapports nationaux de ces deux pays sont disponibles sur la page Web consacrée aux Rapports nationaux sur les exportations d'armes du Small Arms Survey, à l'adresse <<http://hei.unige.ch/sas/files/portal/issueareas/transfers/transam.html#be>>.
- 19 Également connu sous le nom de Rapport consolidé de l'UE.
- 20 Alors que le Rapport de l'UE pour 1999 mentionnait uniquement l'octroi par l'Autriche de 1 605 licences d'exportations d'armes pour une valeur combinée de 208 741 703 EUR, le rapport de 2007 révèle que l'Autriche a octroyé, inter alia, une licence pour l'exportation vers l'Afghanistan d'armes à canon lisse d'un calibre inférieur à 20 mm, d'autres armements et armes automatiques d'un calibre de 12,7 mm (calibre 0,50 pouce) ou moins » et/ou des accessoires ou composants d'une valeur de 51 185 EUR. Le rapport indique également que l'Autriche a exporté des marchandises de cette catégorie à l'Afghanistan pour une valeur de 51 185 EUR en 2006 (CoEU, 2007, p. 9).
- 21 Dans le contexte de ce chapitre, les « données miroir » sont définies comme des données communiquées par le pays importateur sur les transferts d'armes d'un exportateur spécifique. Il arrive souvent que les données miroir soient les seules données disponibles pour les exportateurs de pays ne faisant preuve d'aucune transparence. Par exemple, les données miroir de 17 pays révèlent que la Chine a exporté en 2006 des pistolets et revolvers pour une valeur de 3,7 millions USD. Vu que la Chine ne fournit pas de données sur les exportations de pistolets et de revolvers à Comtrade, les données miroir des importateurs d'armes chinoises sont les seules données disponibles.
- 22 Le Silent Guardian™ Protection System, un engin de cinq tonnes qui dirige un faisceau d'énergie vers la peau de sa cible, causant une « sensation de brûlure insupportable » est un exemple d'exportation répertoriée sous le code 9301909090 qui ne concerne pas une arme à feu (Raytheon, 2006) (correspondance avec un fonctionnaire du Département d'État américain, le 21 octobre 2008).
- 23 Lettre de Paul E. Herrick, Responsable, Section analyse des marchandises, Division du commerce international, US Census Bureau à l'auteur Matthew Schroeder, le 24 décembre 2008.
- 24 Le seuil d'inclusion dans la liste des 46 pays est de 4 millions USD ou plus d'exportations d'armes légères et de petit calibre déclarées à Comtrade en 2006. Il convient de noter que tous les pays ne sont pas de grands producteurs. Pour de plus amples informations sur la production d'armes à feu, voir *Annuaire sur les armes légères* (2001-2004 ; 2007).
- 25 La liste des pays diffère légèrement de la liste des grands exportateurs de Small Arms Survey (à savoir les exportateurs qui ont exporté – ou que l'on soupçonne d'avoir exporté – 10 millions USD ou plus pour une année donnée). Des 53 pays étudiés dans le cadre de cette analyse annuelle, 8 ne font pas partie des grands exportateurs repris dans le Baromètre de transparence au cours de ces dernières années et un pays repris dans le Baromètre de transparence, l'Arabie saoudite, ne figurait pas dans la liste des 53 pays.
- 26 Pour une liste des sources plus détaillée, voir annexe 1.3.
- 27 Avant 2002, les données sur le commerce des armes à feu militaires étaient combinées aux données relatives à l'artillerie, aux lance-roquettes,

lance-grenades et autres armes au sein d'une même catégorie (930100). Les catégories douanières internationales standard rapportées à Comtrade ont été revues totalement en 2002, engendrant le remplacement de la catégorie 930100 par quatre sous-catégories, y compris celle qui est utilisée actuellement pour les armes à feu militaires (930190). Les autres sous-catégories étaient « les armes militaires autopropulsées », y compris les fusils anti-aériens, les fusils antichars, les howitzers et mortiers (930111) ; d'« autres » armes d'artillerie non autopropulsées, y compris l'artillerie fixe et montée sur des wagons (930119) ; et les lance-roquettes, lance-flammes, lance-grenades, tubes de missiles et projecteurs similaires (930120). Il convient de noter qu'une poignée de pays continuent à établir leurs rapports en fonction de la nomenclature antérieure à 2002. Les données de la catégorie 930100 n'ont pas été utilisées si des informations plus précises étaient disponibles dans d'autres sources ou si d'autres sources indiquaient que le transfert comprenait de l'artillerie. Les données de la catégorie 930100 n'ont pas été utilisées dans la section intitulée « Analyse des transferts d'armes à feu en 2006 ». Elles ont été utilisées dans la section intitulée « Formulation des problèmes », mais avant d'utiliser les données 930100, les auteurs ont consulté les données du SIPRI sur les transferts d'artillerie, et tout transfert qui correspondait à un transfert d'artillerie déclaré a été supprimé des données.

- 28 Pour une explication détaillée de la manière dont la fiabilité des sources de données utilisées dans ce chapitre a été évaluée, voir l'annexe 1.3.
- 29 Pour une explication détaillée de la manière dont la moyenne des prix unitaires mondiaux a été calculée, voir l'annexe 1.3.
- 30 Pour une explication plus détaillée de la méthodologie utilisée dans cette section, voir l'annexe 1.3.
- 31 Ce total reflète une révision à la baisse de 33 % du nombre d'unités enregistrées dans les données douanières américaines (de 110 403 unités au total actuel de 74 089 unités) en décembre 2008. La révision a été induite par la découverte d'une erreur dans le rapport concernant les exportations d'armes vers le Japon (voir encadré 1.2).
- 32 L'indication « peu ou aucune donnée supplémentaire » fait référence aux pays pour lesquels la différence entre la valeur totale des transferts d'armes à feu enregistrée dans Comtrade et celle de toutes les sources de données évaluées était inférieure à 1 %.
- 33 Pour plus d'informations, voir l'annexe 1.3.
- 34 Remarque : l'Ukraine ne produit pas de fusils de tir sportif, mais exporte d'anciens fusils à verrou issus de surplus.
- 35 Les fusils « de combat » sont fabriqués selon des spécifications militaires et certains sont, par exemple, capables de tirs totalement automatiques. Un fusil sniper est un fusil de haute précision utilisé contre une cible unique, souvent à longue distance et sans l'utilisation de tir automatique. Ces fusils peuvent être conçus pour être utilisés contre du personnel ou du matériel. Une carabine est une version plus légère et plus courte du fusil. Elle est plus facile à transporter mais a généralement une portée moindre que celle du fusil.
- 36 Le chapitre étaye également la conclusion des éditions antérieures de l'annuaire du Small Arms Survey (*Annuaire sur les armes légères*, 2003 ; 2004), à savoir que la production des armes légères et de petit calibre est implantée dans plus de 90 pays.
- 37 Pour une discussion détaillée des transferts récents d'armes légères et de petit calibre vers la Géorgie, voir l'annexe 1.4.
- 38 Communication privée, le 5 janvier 2009.
- 39 Dans de nombreux pays d'Amérique latine, par exemple, les types d'armes de poing susceptibles d'être détenus par les civils sont limités par le calibre de l'arme. Dans les années 1980 et 1990, les marchés civils pour les pistolets de calibre .380 (9 mm court) se sont étendus, lorsque l'usage du Luger 9 mm et du .45 a été restreint aux utilisateurs civils.
- 40 Par exemple, depuis la fin des années 1990, les forces de l'ordre nationales du Brésil ont progressivement abandonné les revolvers .38 au profil des pistolets .40 S&W Taurus. De la même manière, les forces de police nationales de la France ont délaissé les revolvers .38 Manurhin pour les pistolets allemands SIG SAUER P2022 en 2003.
- 41 Les informations susmentionnées concernant l'Ukraine ont été fournies à Maxim Pyadushkin, chercheur sur le terrain, par le Service national de contrôle des exportations d'Ukraine (Pyadushkin, 2008). Selon ces données, l'Ukraine aurait exporté un total de 147 135 unités. Aucune donnée sur la valeur des cargaisons n'a été fournie, de sorte qu'une moyenne pessimiste des prix unitaires a été calculée à partir des observations de transferts de fusils de tir sportif à canon rayé dans la période de 2000 à 2006 (NISAT, n.d.).
- 42 C'est ainsi que le Baromètre de transparence révisé accorde des points pour les rapports communiqués plusieurs fois par an.
- 43 En 2003, les Nations unies ont officiellement étendu les sept catégories des systèmes d'armes conventionnelles du Registre pour y inclure les systèmes portatifs de défense aérienne et plusieurs armes de petit calibre (comme les mortiers, les fusils sans recul et les fusils tirant des munitions de 75 mm de diamètre au moins). Cette même année, elles ont introduit le rapportage volontaire pour les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre. Le nouvel outil a réuni un nombre croissant d'adhérents : 48 États ont communiqué des informations de base sur les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre pour 2007 au Registre de l'ONU (Holtom, 2009), alors qu'il y avait 36 rapports pour 2006 et seulement 5 pour 2005 (Holtom, 2008).
- 44 Par exemple, dans les éditions précédentes du Baromètre, la Belgique n'a obtenu aucun point pour les rapports régionaux sur les exportations d'armes. Le système révisé permet au Small Arms Survey d'analyser les trois rapports régionaux publiés par les autorités régionales belges ainsi que le rapport émis par le Parlement belge sur les activités de l'armée et de la police nationales. Le nouveau système d'attribution des points tient également compte du fait que Taïwan, bien que non membre de l'ONU (et dès lors dans l'incapacité de soumettre un rapport au Registre de l'ONU), peut fournir des données douanières (prises en compte dans cette édition) et publier un rapport national.
- 45 <<http://www.smallarmssurvey.org/files/portal/issueareas/transfers/baro.html>>
- 46 Les États membres de l'UE établissent un rapport sur leurs exportations de marchandises militaires en vertu du Rapport annuel de l'UE établi en application du point 8 du dispositif du Code de conduite de l'Union européenne en matière d'exportation d'armement (ex. CoEU, 2007 ; 2008). Le premier Rapport de l'UE a été publié en 1999 et depuis lors, tous les États membres y ont contribué. Les données fournies par 19 États membres de l'UE (Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède et Royaume-Uni) sont reprises dans les scores de 2009.
- 47 Ces institutions comprennent la Federation of American Scientists (<<http://www.fas.org>>), le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (<<http://www.grip.org>>), le South Eastern and Eastern European Clearinghouse for the Control of Small Arms and Light Weapons

- (<<http://www.seesac.org>>), et le Stockholm International Peace Research Institute (<<http://www.sipri.org>>).
- 48 Pour l'utilisation du nom de la Serbie, par opposition au nom Serbie-et-Monténégro utilisé ailleurs dans le chapitre, voir la note 5 ci-dessus.
- 49 Bien qu'il soit possible que les transferts de pièces, d'accessoires et de munitions d'armes légères soient également sous-représentés dans Comtrade, le grand nombre de pays ayant publié des rapports sur ces transferts en 2006 suggère que Comtrade en contient la majorité. Le nombre de pays qui ont publié un rapport sur les deux catégories de munitions d'armes légères (930603 et 930621), par exemple, était sensiblement égal au nombre de pays qui ont émis un rapport sur les transferts de pistolets.
- 50 Les données douanières sur les missiles portatifs guidés sont presque impossibles à distinguer des données sur les autres armes, vu que les missiles sont repris dans la catégorie 930690, qui comprend également les munitions de gros calibre, les bombes et les missiles classés comme grandes armes conventionnelles.
- 51 Des informations isolées sur des ventes récentes de missiles guidés impliquent que même quelques ventes imposantes pouvaient traduire la valeur totale mondiale (en USD) des munitions de petit calibre en milliards. Un seul transfert de 2 675 missiles antichars guidés Spike et 264 lanceurs en 2003, par exemple, a été estimé à 512 millions USD (*Annuaire sur les armes légères*, 2008, p. 20).

ANNEXES

Publié en ligne sur [http :](http://www.smallarmssurvey.org/files/sas/publications/yearb2009.html)

[//www.smallarmssurvey.org/files/sas/publications/yearb2009.html](http://www.smallarmssurvey.org/files/sas/publications/yearb2009.html)

Annexe 1.1 Exportations annuelles autorisées d'armes légères et de petit calibre pour les grands exportateurs (ventes annuelles supérieures à 10 millions USD), 2006

Cette annexe présente les données de Comtrade sur les transferts d'armes légères et de petit calibre des principaux exportateurs en 2006.

Annexe 1.2 Importations annuelles légales d'armes légères et de petit calibre des principaux importateurs (ventes annuelles supérieures à 10 millions USD), 2006

Cette annexe présente les données de Comtrade sur les transferts d'armes légères et de petit calibre des principaux importateurs en 2006.

Annexe 1.3 Méthodologie

Cette annexe fournit un résumé détaillé de la méthodologie utilisée dans le chapitre 1 « Les ressources passées au crible : Les transferts autorisés de munitions d'armes légères. »

Annexe 1.4 « Transferts d'armes légères et de petit calibre vers la Géorgie »

Cette annexe présente une analyse détaillée des données sur les transferts d'armes légères et de petit calibre vers la Géorgie au cours de la période 2001-2007.

BIBLIOGRAPHIE

- Afrique du Sud. 2007. *2003 and 2004 National Conventional Arms Control Committee's (NCACC) Annual Report(s)*. Pretoria : NCACC.
- AGNU (Assemblée générale des Nations unies). 1997. *Rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les armes légères*. A/52/298 du 27 août. New York : ONU.
- Allemagne. 2007. *Bericht der Bundesregierung über ihre Exportpolitik für Konventionelle Rüstungsgüter im Jahre 2006 (Rüstungsexportbericht 2006)*. Berlin : ministère fédéral de l'Économie et du Travail. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.bmwi.de/BMWi/Navigation/Service/publikationen.did=223654.html>>
- Autriche. 2007. *Österreichische Exportkontrolle für Konventionelle Militärgüter : Politische und Rechtliche Rahmenbedingungen*. Vienne : ministère fédéral des Affaires étrangères. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <http://www.bmeia.gv.at/fileadmin/user_upload/bmeia/media/2-Aussenpolitik_Zentrale/4586_detailbericht_exportkontrolle_konventionelle_waffen.pdf>
- BADNU (Bureau des affaires de désarmement des Nations unies). 2006. *International Transfers of Small Arms and Light Weapons : Calendar Year 2006*. <http://disarmament.un.org/cab/register_files/SALW2006booklet.doc>
- Batchelor, Peter. 2003. « Fabrication artisanale et industrielle : produits et producteurs. » Dans *l'Annuaire sur les armes légères*, 2003, p. 9-56.
- Beit-Hallahmi, Benjamin. 1987. *The Israeli Connection : Who Israel Arms and Why*. Londres : I. B. Tauris.

- Belgique. 2008a. *Rapport au Parlement sur l'application de la loi du 5 août 1991 relative à l'importation, à l'exportation et au transit d'armes, de munitions et de matériel devant servir spécialement à un usage militaire et à la technologie y afférente du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007*. Bruxelles : Parlement belge.
- . 2008b. *Rapport au Parlement wallon sur l'application de la loi du 5 août 1991, modifiée par les lois du 25 et du 26 mars 2003 relatives à l'importation, à l'exportation et au transit d'armes, de munitions et de matériel devant servir spécialement à un usage militaire, et de la technologie y afférente*. Namur : Parlement wallon. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <http://gov.wallonie.be/IMG/pdf/Rapport_2007.pdf>
- . 2008c. *Vierde Jaarlijks Verslag en Negende Halfjaarlijks Verslag van de Vlaamse Regering aan het Vlaams Parlement over de Verstrekte en Geweerde Vergunningen voor Wapens, Munitie en Speciaal voor Militair Gebruik of voor Ordebandbaving Dienstig Materieel en Daaraan Verbonden Technologie*. Bruxelles : Parlement flamand. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <http://www.grip.org/research/bd/trf/rap_gov_be/2007VL.pdf>
- . 2008d. *Rapport du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'application de la loi du 5 août 1991, telle que modifiée, relative à l'importation, à l'exportation, au transit et à la lutte contre le trafic d'armes, de munitions et de matériel devant servir spécialement à un usage militaire ou de maintien de l'ordre et de la technologie y afférente*. Période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007. Bruxelles : Parlement de Bruxelles-Capitale.
- Bosnie-Herzégovine. 2007. *Annual Arms Exports and Imports Report : Information on Licences Issued for Brokering of Arms, Military Equipment and Dual-use Products in 2006*. Sarajevo : ministère du Commerce extérieur et des relations économiques. Juin.
- Brésil. Câmara dos Deputados. 2006. *Relatório da Comissão Parlamentar de Inquérito Destinada a Investigar as Organizações Criminosas do Tráfico de Armas, Brasília, Câmara dos Deputados*. Consulté en janvier 2007. <<http://apache.camara.gov.br/porta/arquivos/Camara/internet/comissoes/temporarias/cpi/cpiarmas/Relatorio%20Final%20Aprovado.pdf>>
- Bulgarie. 2008. *Report on the Implementation of the Law on the Foreign Trade in Military Equipment and Dual Use Goods and Technologies*. Sofia : ministère de l'Économie et de l'Énergie. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.mec.government.bg/bids.html?id=214823>>
- Canada. 2007. *Exportations de marchandises militaires du Canada : Rapport annuel 2003-2005*. Ottawa : Affaires étrangères et Commerce international du Canada. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.international.gc.ca/eicb/military/millexport07-en.asp>>
- Carpentieri, Stephen, éd. 2003. *Gun Trader's Guide*, 26e éd. Accokeek : Stoeger.
- CCI (Centre du commerce international). 2008. *Trade Map : Trade Statistics for International Business Development*. Database. Geneva : CCI. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <http://www.trademap.org/index.aspx?ReturnUrl=%2fProduct_SelCountry_TS.aspx>
- CoEU (Conseil de l'Union européenne). 2007. *Neuvième rapport annuel du Conseil établi en application du point 8 du dispositif du Code de conduite de l'UE en matière d'exportation d'armements*. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 253, vol. 50. Le 26 octobre. Édition Internet. <<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2007:253:0001:0332:EN:PDF>>
- . 2008. *Dixième rapport annuel du Conseil établi en application du point 8 du dispositif du code de conduite de l'UE en matière d'exportation d'armements*. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 300. Le 22 novembre. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2008:300:0001:0374:EN:PDF>>
- Comtrade (UN Commodity Trade Statistics Database). n.d. Base de données. Consulté le 27 août 2008. <<http://comtrade.un.org/db/>>
- DADNU (Département des affaires de désarmement des Nations unies). 2006. *United Nations Register of Conventional Weapons : International Transfers of Small Arms and Light Weapons*. <<http://disarmament.un.org/cab/register.html>>
- . 2007. *United Nations Register of Conventional Arms : Guidelines for Rapportage International Transfers : Questions & Answers*. <http://disarmament.un.org/cab/register_files/Q&A%20booklet%20English.pdf>
- Danemark. 2007. *Udførsel af våben og produkter med dobbelt anvendelse fra Danmark 2006*. Copenhague : ministère des Affaires étrangères. Édition Internet. Consulté le 11 mars 2009. <<http://www.um.dk/da/menu/Udenrigspolitik/FredSikkerhedOgInternationalRetsorden/NedrustningIkkespredningOgEksportkontrol/Eksportkontrol/Udfoerselsrapporter/>>
- Dreyfus, Pablo, Benjamin Lessing et Julio César Purcena. 2005. « A Indústria Brasileira de armas leves e de pequeno porte. » Dans Rubem César Fernandes, éd. *Brasil : as armas e as vítimas*. Rio de Janeiro : 7 Letras, p. 64-125.
- Dreyfus, Pablo, Nicholas Marsh et Marcelo de Sousa Nascimento. 2006. *Tracking the Guns : International Diversion of Small Arms to Illicit Markets in Rio de Janeiro*. Rio de Janeiro et Oslo : Viva Rio et PRIO. <<http://www.comunidadessegura.org/?q=en/node/32137>>
- En la Mira : The Latin American Small Arms Watch. 2007. « An Evaluation of the Balance of Trade : Exports and Imports of Small Arms and Light Weapons, Parts and Ammunition in Latin America and the Caribbean, 2000-2005. » *En la Mira : The Latin American Small Arms Watch*, n° 12. <http://www.comunidadessegura.org/files/active/0/relatorio_ingles_final1.pdf>
- . 2008. « The Balance in Balance : Exports and Imports of Small Arms and Light Weapons (SALW), Parts and Ammunition in Latin America and the Caribbean 2000-2006. » *En la Mira : The Latin American Small Arms Watch*, n° 23. <<http://www.comunidadessegura.org/?q=en/node/40470>>
- Espagne. 2008. *Spanish Export Statistics Regarding Defence Material, other Material and Dual-use Items and Technologies, 2007*. Madrid : ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.comercio.es/NR/rdonlyres/28015A5E-2BD4-488F-BF98-14BD1478901A/0/SPANISHSTATISTICSDMOMDU2007.pdf>>
- Finlande. 2007. *National Report of Finland for 2006*. Helsinki : ministère de la Défense.
- Forecast International. 2007a. « Europe. » Dans *Ordnance & Munitions Forecast : Military Sidearms*. Newtown : Forecast International.
- . 2007b. « International. » Dans *Ordnance & Munitions Forecast : Military Sidearms*. Newtown : Forecast International.

- France. 2008. *Les Exportations d'armement de la France en 2007*. Rapport au Parlement. Paris : ministère de la Défense. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <http://www.defense.gouv.fr/defense/enjeux_defense/defense_au_parlement/rapports_d_activite/rapport_au_parlement_sur_les_exportations_d_armement_2007>
- Government Accountability Office. 2005. *DOD Meeting Small and Medium Calibre Ammunition Needs, but Additional Actions Are Necessary*. GAO-05-687. Washington, DC : Government Accountability Office.
- Holtom, Paul. 2008. *Transparency in Transfers of Small Arms and Light Weapons : Reports to the United Nations Register of Conventional Arms, 2003–2006*. SIPRI Policy Paper n° 22. Stockholm : Elanders. Juillet.
- . 2009. *Rapportage Transfers of Small Arms and Light Weapons to the United Nations Register of Conventional Arms, 2007*. Stockholm : SIPRI. Février.
- Human Rights Watch. 2008. *Up in Flames : Humanitarian Law Violations and Civilian Victims in the Conflict over South Ossetia*. <<http://www.hrw.org/en/reports/2009/01/22/flames-0>>
- Italie. 2008. *Relazione—Relative all'anno 2007—sulle Operazioni Autorizzate e Svolte per il Controllo dell'esportazione, Importazione e Transito dei Materiali di Armamento Nonchè dell'esportazione e del Transito dei Prodotti ad alta Tecnologia*. Doc. LXVII, N.1. Rome : Gouvernement italien. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.senato.it/leg/16/BGT/Schede/docnonleg/15805.htm>>
- Klare, Michael et David Andersen. 1996. *A Scourge of Guns : The Diffusion of Small Arms and Light Weapons in Latin America*. Washington, DC : Federation of American Scientists.
- NISAT (Norwegian Initiative on Small Arms Transfers). n.d. Base de données du NISAT sur le commerce des armes légères. Base de données du chercheur. Consulté le 27 août 2008. <<http://www.prio.no/NISAT/Small-Arms-Trade-Database/>>
- Norvège. 2008. *Eksport av Forsvarsmateriell fra Noreg i 2007 : Eksportkontroll og Internasjonalt Iekte-spretingsamarbeid*. Oslo : ministère des Affaires étrangères. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.regjeringen.no/nn/dep/ud/Dokument/Proposisjonar-og-meldingar/Stortingsmeldingar.html?id=866>>
- Nouvelle-Zélande 2008. *Information on International Transfers of Small Arms and Light Weapons Provided to the UN Register of Conventional Weapons*. Le 30 mai. <http://disarmament.un.org/UN_REGISER.nsf>
- OMD (Organisation mondiale des douanes). n.d. *General Information : The Harmonized Commodity Description and Coding System*. <<http://www.wcoomd.org/files/1.%20Public%20files/PDFandDocuments/Conventions/Hsconve21.pdf>>
- . 2008. * List of Countries, Territories or Customs or Economic Unions Applying the HS. * Octobre. <http://www.wcoomd.org/files/1.%20Public%20files/PDFandDocuments/Harmonized%20System/HS-Eng_20081029.pdf>
- ONUCI (Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire). 2006. * Your Interaction with Ivorians Is Critical to UNOCI's Success, PDRSG Tells Bangladeshi Peacekeepers. * ONUCI-232. Communiqué de presse.
- Pays-Bas. 2008. *Annual Report on The Netherlands Arms Export Policy 2007*. La Haye : ministère des Affaires économiques et ministère des Affaires étrangères. Le 9 septembre. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.ez.nl/content.jsp?objectId=147591&rid=147549>>
- Portugal. 2007. *Anuário estatístico da defesa nacional*. Lisbonne : ministère de la Défense. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.mdn.gov.pt/mdn/pt/Defesa/Publicacoes/>>
- Pyadushkin, Maxim. 2008. *Ukraine : Selling the Soviet Legacy or Smart Surplus Management*. Document de travail non publié du Small Arms Survey.
- Raytheon. 2006. * Silent Guardian™ Protection System : Less-than-Lethal Directed Energy Protection. * <http://www.raytheon.com/capabilities/rtnwcm/groups/rms/documents/content/rtn_rms_ps_silent_guardian_ds.pdf>
- République tchèque. 2008. *Annual Report on the Czech Republic's Control of the Export of Military Equipment and Small Arms for Civilian Use, 2007*. Prague : ministère des Affaires étrangères.
- Roumanie. 2008. *Arms Export Controls : Annual Report January–December 2007*. Bucarest : National Agency for Export Controls, Conventional Arms Division. Septembre.
- Royaume-Uni. 2008. *United Kingdom Strategic Export Controls*. Londres : Foreign and Commonwealth Office. Juillet. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.fco.gov.uk/en/about-the-fco/publications/publications/annual-reports/export-controls>>
- Serbie. 2007. *Annual Report on the Realization of Foreign Trade Transfers of Controlled Goods for 2005 and 2006*. Belgrade : ministère de l'Économie et du Développement régional.
- SIG SAUER. 2008. Site Internet. <<http://www.sigsauer.de/index.php?id=614&lang=en>>
- Slovaquie. 2008. *Výročná Správa o Obchode s Vojenským Materialom za Rok 2007*. Bratislava : ministère de l'Économie. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.economy.gov.sk/files/licencie/sprava2007.doc>>
- Small Arms Survey. 2001. *Small Arms Survey 2001 : Profiling the Problem*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2001 : Gros plan sur les armes légères*. Bruxelles, GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2002. *Small Arms Survey 2002 : Counting the Human Cost*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2002 : Évaluer le coût humain*. Bruxelles, GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).

- 2003. *Small Arms Survey 2003 : Development Denied*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2003 : Impasse sur le développement*. Bruxelles, GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- 2004. *Small Arms Survey 2004 : Rights at Risk*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2004 : Droits en péril*. Bruxelles, GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- 2005. *Small Arms Survey 2005 : Weapons at War*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2005 : Au cœur des conflits*. Bruxelles, GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- 2006. *Small Arms Survey 2006 : Unfinished Business*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2006 : Des comptes à régler*. Bruxelles, GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- 2007. *Small Arms Survey 2007 : Guns and the City*. Cambridge : Cambridge University Press.
- 2008. *Small Arms Survey 2008 : Risk and Resilience*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Suède. 2008. *Strategic Export Controls : Military Equipment and Dual-Use Products*. Stockholm : Inspection nationale des produits stratégiques. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.isp.se/sa/node.asp?node=528>>
- Suisse. 2008. *Die Exportkontrolle im Bereich Small Arms and Light Weapons (SALW) unter der Kriegsmaterialgesetzgebung : Jahresbericht 2007*. Berne : Secrétaire d'État suisse aux Affaires économiques. Décembre. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <<http://www.seco.admin.ch/themen/00513/00600/00614/00618/index.html?lang=de>>
- Ukraine. Service d'État ukrainien au contrôle à l'exportation. 2007. *Information on the Volume of International Transfers of Weapons Performed by Ukraine during 2006*. 27 septembre. <http://www.sipri.org/contents/armstrad/atlinks_gov.html#UKR>
- 2008. *Information on the Scope of International Weapons Programmes in Ukraine*. Kiev : Service d'État ukrainien au contrôle à l'exportation. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <http://www.dsecu.gov.ua/control/uk/publish/article?art_id=41896&cat_id=41879&search_param=%E4%B3%E9%F1%ED%E5%ED%E8%F5&searchPublishing=1>
- USA (États-Unis). 2008a. *Report by the Department of State Pursuant to Section 655 of the Foreign Assistance Act of 1961, as Amended*. Washington, DC : US Department of State/US Department of Defense. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <http://www.pmdtc.state.gov/reports/documents/rpt655_FY07.pdf>
- 2008b. *DSCA Security Assistance Sales : Detailed Deliveries for Fiscal Year 2007*. * Fiscal Year 2007 "Section 655" Report. * Mis à disposition par la Fédération des scientifiques américains. Édition Internet. Consulté le 22 février 2009. <http://fas.org/programs/ssp/asmp/factsandfigures/government_data/section655_FY2007.html>
- US Census Bureau. 2008. *U.S. Exports of Firearms by Country, Monthly January through December*. Le 29 septembre.
- Werneck, Antônio. 2007. * A conexão Flórida : armas compradas nos EUA por brasileiros terminam nas mãos do tráfico do Rio. * *O Globo* (Rio de Janeiro). Le 12 août, p. 20.

REMERCIEMENTS

Principaux auteurs

Les transferts autorisés : Pablo Dreyfus (Viva Rio), Nicolas Marsh (PRIO) et Matt Schroeder (FAS)

Baromètre de la transparence du commerce des armes légères : Jasna Lazarevic

Collaborateurs

Les transferts autorisés : Kristina Aronson, Philip Gounev et Maxim Pyadushkin ; Marcelo de Sousa Nascimento (ISER) ; Natasha Leite de Moura et Júlio Cesar Purcena (Viva Rio)

Baromètre de la transparence du commerce des armes légères : Helen Close